

N° 67 - 15 MAI-15 JUIN 69

« LE PEUPLE BRETON »

mensuel

Boîte postale 713 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 10 F

Etranger (par avion) : 15 F

De soutien : à partir de 15 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

**Aujourd'hui, être libre
c'est être informé**

LE PEUPLE BRETON

ORGANE DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

REFERENDUM

ELECTIONS
PRESIDENTIELLES

UN OBSTACLE EN MOINS EN BRETAGNE : LE MYTHE DE GAULLE

QUE FAIT-ON du PROBLEME COLONIAL BRETON ?

Edito page 2

LA LUTTE DES TRAVAILLEURS de la C. S. F. à BREST

On se souvient de la lutte exemplaire menée par les travailleurs de la C.S.F. à Brest en mai-juin 1968 (1). Sous l'impulsion de la section syndicale C.F.D.T., des commissions ouvrières s'étaient constituées et avaient mobilisé pendant plus d'un mois la grande majorité des ouvriers et des cadres de l'usine sur les thèmes de la garantie de l'emploi, la création d'un complexe électronique à Brest, le droit de regard sur l'embauche, la formation et la gestion. Bien formés économiquement et développant leur réflexion sur l'autogestion, les grévistes ressentaient profondément la centralisation de type militaire qui les brida et le colonialisme dont est victime la Bretagne.

Nos camarades syndiqués C.F.D.T. de la C.S.F. ont tenu à nous fournir les renseignements qui suivent :

La C.S.F. à Brest, pourquoi ?

La C.S.F. à Brest a été installée à l'époque de la décentralisation industrielle, sur invitation de l'Etat et à l'aide de ses subsides (primes à la décentralisation, subventions de formation professionnelle, subventions municipales, etc...) pour créer des emplois nouveaux.

Il s'agissait d'industrialiser la Bretagne travaillée par son complexe d'abandon.

Que fait-on dans cette usine ?

Non pas des postes de télévision, c'est-à-dire du matériel grand public, mais du matériel professionnel : essentiellement des radars civils et militaires pour la France et l'étranger.

Que comprend cette usine ?

Un potentiel technique composé de matériels modernes complexes et très coûteux. L'utilisation de ces équipements requiert un potentiel humain qualifié et composé de :

- 564 ouvriers,
- 183 agents de maîtrise, techniciens et dessinateurs,
- 136 agents techniques,
- 131 employés,
- 63 ingénieurs.

Qui la dirige ?

Depuis la fusion avec la partie électronique professionnelle de Thomson, l'usine est désormais Thomson-C.S.F. La nouvelle société créée groupe 40.000 personnes et représente 60 à 65 % de l'activité électronique française. Elle se trouve dirigée par la Banque de Paris.

Que s'est-il passé depuis 5 ans ?

Certains bâtiments n'ont jamais été occupés. Le personnel a vu son effectif se stabiliser et diminuer (de 1.160 personnes en avril 1967, nous n'en sommes aujourd'hui qu'à 1.075).

Que se passe-t-il actuellement ?

A la suite de la fusion avec la Thomson et répétant au grand schéma des industriels

français, qui veulent des usines d'études à Paris et, en province, uniquement de la fabrication (parce que la rentabilité est meilleure pour une main-d'œuvre moins chère), le centre C.S.F. de Brest devient progressivement une usine de fabrication.

LA VOCATION ELECTRONIQUE DE LA BRETAGNE N'EST-ELLE QU'UN MYTHE ?

A la suite de mai, les promesses de la direction de Paris devaient nous permettre d'obtenir une autonomie partielle en matière de conception, d'études, de mise au point de matériels spécifiques, par :

- l'accroissement du potentiel technique,
- la décentralisation des pouvoirs,
- la possibilité de traiter directement avec le client.

Aujourd'hui, non seulement aucune de ces promesses n'a été tenue, mais les nouvelles décisions prises vont en sens opposé. Les perspectives d'avenir sont sombres et incertaines. De plus, les travailleurs ne sont pas ou très mal informés des décisions prises par les directions générales et locales de Thomson-C.S.F. Leurs propositions pour améliorer les structures de l'entreprise et permettre sa rentabilité ne sont toujours par écoutées.

Centre d'études ou de fabrication ?

Ce sont les Centres d'Etudes qui créent le dynamisme local indispensable à une région en période d'expansion économique, ce sont eux qui progressent.

A l'inverse, les centres de fabrication sont pratiquement figés dans l'expansion, ils subissent douloureusement les moindres difficultés économiques (réduction d'horaire brutale avec perte de salaire, risque de chômage partiel, etc.). L'expérience montre que les unités de fabrication à l'usage des régions déprimées sont les premières victimes des chutes de tension économique nationale.

Suppression des études, cela veut dire :

— Un personnel moins qualifié donc moins payé.

— Arrêt dans la création d'emplois nouveaux, d'ouvriers qualifiés, de techniciens, d'ingénieurs.

Aux dires du Maire, Brest a consacré près d'un milliard d'A.F. à l'université, et ceci ne doit pas s'arrêter. Mais quand l'acquisition d'un diplôme sera-t-elle autre chose qu'un billet aller pour Paris ?

La Bretagne a toujours souffert de l'exode des travailleurs qualifiés vers la région parisienne.

VOUS ETES TOUS CONCERNES, ETUDIANTS, PARENTS, COMMERÇANTS...

Si la Bretagne a une vocation électronique, il faut qu'elle soit réelle, que la création d'un véritable complexe industriel vienne stopper l'exode des Bretons et absorber l'afflux de la population active agricole vers les centres urbains.

— que l'Etat oblige les industriels à décentraliser équitablement leurs usines sous peine de suppression de crédits, subventions et marchés.

— que l'Etat nous montre ainsi sa volonté de réaliser une véritable régionalisation, que ce qu'il a appelé « vocation électronique de la Bretagne » cesse d'être une supercherie régionale.

Les travailleurs de la Thomson-C.S.F. mènent actuellement le combat et le mèneront jusqu'au bout pour que vivent Brest et la Bretagne entière.

La section CFDT de la CSF.

(1) Le Peuple Breton, n° 58, 15 sept.-15 oct. 1968 : « Le combat de la C.S.F. à Brest ».

A NOS LECTEURS

Nous demandons à nos lecteurs d'excuser le retard avec lequel ce numéro leur parviendra. Les difficultés dues au calendrier, la maladie d'un de nos collaborateurs qui fait reporter au prochain numéro l'analyse des résultats du référendum en sont les raisons.

Pour les élections présidentielles, l'Editorial a été rédigé dans une situation particulièrement fluctuante. Après une première étude de la situation au Comité Directeur du 1^{er} mai, un Comité Directeur Extraordinaire a été convoqué et étudiera les nouvelles données. Notre parti fera connaître sa position pour le vote ultérieurement ; la réunion du Comité d'Action pour la Langue Bretonne à Brest, le 18 mai, nous imposait de paraître sans plus de délai.

LA CONCLUSION
DE L'ETUDE SUR
LA COOPERATION
AGRICOLE, page 4



INADMISSIBLE
Cliché « Le Peuple Breton »

Edito

AVANT d'examiner la situation créée par l'élection présidentielle du 1^{er} juin, nous voudrions tirer quelques enseignements des résultats du référendum.

1 Dans la lutte que nous menons, il y a un obstacle en moins, le mythe De Gaulle. L'importance de celui-ci est évidente à travers les résultats de tous les scrutins de 1958 à 1969. Du fait de la situation coloniale, le mythe de l'homme providentiel s'ancrait beaucoup plus facilement en Bretagne. L'identification que De Gaulle cherchait avec une France éternelle, incréée, était tout naturellement acceptée par cette partie de l'opinion bretonne pour qui être breton c'est être doublement français. L'impact historique de la personne considérée n'était pas pour peu dans cet attachement. Nous ne ferons pas l'erreur de croire que le national-gaullisme est mort pour cela. D'une part, nous sommes assez lucides pour mesurer, sur la carte électorale, les taches importantes qui subsistent. D'autre part, nous savons que les tenants de la solution de rechange de droite, de Pompidou à Poher, ne manqueront pas d'essayer d'utiliser les mêmes mythes, mais le poids de leur équation personnelle sera loin de peser aussi lourd que celui de De Gaulle. Des points de rupture s'étaient déjà manifestés lors du voyage en Bretagne : ce retour de De Gaulle à Colombey est une rupture avec une fidélité.

2 Nous voudrions insister sur le rôle de l'information. Il est évident que le pilonnage de la propagande de l'O.R.T.F. a eu beaucoup plus d'effet sur la population rurale que sur la population urbaine ; cette dernière a pu être témoin ou mieux informée des aspects policiers du régime, lors du voyage (Quimper) ou lors des grandes réunions de l'U.D.R. comme celles « tenues » à Rennes et à Brest... La nécessité du combat d'information que nous menons apparaît beaucoup plus impérative.

3 Le vote pour le NON des Côtes-du-Nord, des principales villes de Bretagne (Nantes, Rennes, Quimper, Saint-Brieuc, Lorient, Saint-Nazaire) détruit le tabou d'une Bretagne monolithiquement vouée au gaullisme. Le référendum confirme l'incontestable progrès des voix de gauche en Bretagne amorcé depuis quelques scrutins déjà. Il est bon de rappeler qu'après les élections de juin 1968, nous avions été les seuls à montrer, pourcentages à l'appui, que la gauche, après les nets progrès enregistrés de 1965 à 1967, en Bretagne, avait mieux résisté que partout ailleurs au « raz de marée » gaulliste. En avril 1969, la part prise par notre parti dans la campagne pour le NON, pour modeste qu'elle soit, doit être soulignée. On peut remarquer, à ce sujet, que le très faible pourcentage d'abstentions, de votes blancs et nuls, indique combien sont restés sans écho certains appels. Avec le peuple, tout est possible, sans le peuple rien n'est possible ; tout n'est qu'aventure et illusion.

Mais ne nous méprenons pas : le succès de l'opposition n'est pas seulement un progrès de la gauche.

Pour les élections présidentielles, devant la situation d'une droite prête à tout durcissement du régime autour de Pompidou-Rotschild, de la gauche française étalant — à plaisir et comme si c'était sa seule raison d'exister — ses divisions, l'U.D.B. se doit de rappeler que les intérêts fondamentaux du peuple breton ne seront pas directement concernés par cette élection : le problème colonial avec toutes ses données, politique, économique et culturelle restera posé.

Mais il est essentiel de barrer la route aux candidats de droite, Pompidou ou un quelconque Poher ; et nous avons, dans les années passées, suffisamment réclamé l'unité de la gauche, notamment en Bretagne, pour demander de VOTER, au premier tour, pour le candidat unique de la gauche. Le gaullisme néo-libéral de Pompidou ne pourrait que continuer et accentuer la politique de sous-développement de la Bretagne. Dans le domaine de l'agriculture, il n'y a aucun doute que le Plan Mansholt serait appliqué sans ménagement et sans correctif. La venue récente de M. Mansholt à Rennes est significative de l'atmosphère qui règne dans ces milieux « giscardiens ». On a vu 700 personnes participer à un dîner-débat organisé par la Jeune Chambre Economique et le Comité pour la productivité à 4.000 anciens francs la place. Malheur aux pauvres ! Sur le plan de l'économie, on peut penser qu'en dehors de l'entretien des légers sur l'infrastructure routière », le plan Pompidou de juin 1968, repris par De Gaulle à Quimper, serait vite laminé au profit de l'hexagone utile, notamment de la Région parisienne (considérations électorales obligent).

(Suite page 3).

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

Pierre GUERROT & Fils

5, RUE MADAME DE SEVIGNE
QUIMPER — ERGUE-ARMEL

TERRASSEMENT
MAÇONNERIE
BETON ARME

CHARPENTE
MENUISERIE
Téléphone : 10-91

LA VIE DU PARTI

REUNION-DEBAT DE LA J.E.B. A BREST

Une réunion organisée par la J.E.B. s'est tenue à la Faculté des Sciences de Brest le mercredi 23 avril. Les organisations étudiantes et partis politiques, U.J.P. d'une part, U.E.C., U.D.B., J.E.B., E.S.U. d'autre part, furent invités à préciser leur position sur la réforme régionale à l'heure du référendum-plébiscite. Chaque organisation développa successivement les points suivants :

- 1) Les motivations qui justifient la nécessité d'une réforme régionale.
- 2) Les limites de la région.
- 3) Les pouvoirs, attributions et institutions de la région.
- 4) Leur position face au référendum.

Ces problèmes donnèrent lieu à un débat qui fut fort animé. Le grand amphithéâtre de la Faculté des Sciences, qui était comble, accueillit à grands renforts d'applaudissements, les arguments de l'U.D.B., représentée par notre camarade Franseza Haslé. Il est à constater que notre impact en milieu étudiant s'affirme de réunion en réunion. Il est à « regretter » que l'U.J.P. n'ait pu fournir un interlocuteur valable et ait laissé sans réponse des questions peut-être trop précises !

REUNION PUBLIQUE DE SAINT-RENNAN

Le 8 avril 1969, la section de Brest organisait une réunion publique d'information à Saint-Renan. Une dizaine de personnes s'étaient déplacées et se retirèrent vivement intéressées par les propos tenus par nos camarades. Jean-Claude Leon, secrétaire aux Affaires Extérieures dénonça la situation coloniale dans laquelle est plongé notre pays. Partant de cette analyse, J.-Paul Gourmel, du C.D., démontra que seule l'U.D.B., parti à la fois breton et socialiste, était fondée à clarifier d'abord et à jeter les bases d'une solution au problème breton ensuite ; qu'en conséquence à la prétendue réforme octroyée par le gaullisme, les Bretons informés ne pouvaient que répondre « NON ». Les questions pertinentes qui suivirent montrèrent l'intérêt porté aux analyses de nos camarades.

SECTION DE SAINT-MALO

REUNION PUBLIQUE

Dans le cadre de la campagne du référendum la section malouine a tenu une réunion publique à la mairie de Saint-Servan. Les camarades MAGON et COATRIEUX ont pris la parole sur le thème « Le problème breton et la régionalisation ».

De nombreuses questions sur le parti et le problème breton venant d'un auditoire d'une quarantaine de personnes, ont permis de constater que les thèses révolutionnaires de l'UDB obtenaient une audience croissante dans la région malouine, notamment du fait du travail soutenu de la section : plusieurs collages d'affiches dans toute la région, ventes à la criée du Peuple Breton, une vingtaine d'abonnements.

REUNION PUBLIQUE DE MORLAIX

Le 22 avril 1969, le C.L.A.R.P. organisait sous les Halles de Morlaix, à 20 h. 30, une réunion publique et contradictoire. Après le délégué du Club « Bretagne et Démocratie », tour à tour prirent la parole Per Honoré pour « Ar Falz », Le Blé pour la F.G.D.S. et, avant Roger Prat, ancien député pour le P.S.U., Léon pour notre Parti qui explicita les raisons de notre « NON » en se fondant sur l'éditorial n° 66 de notre journal.

A l'issue de cette réunion, un assistant sur quatre regagna son domicile, muni d'un exemplaire de notre journal, ce qui témoigne on ne peut mieux de l'attention portée par l'assemblée aux propos de notre camarade.

REUNION A RENNES-BEAULIEU SUR LA REGIONALISATION

Le mercredi 17 mars 1969 s'est déroulée à Beaulieu une réunion sur la régionalisation, organisée par les étudiants du campus. Cinq organisations étaient invitées : l'UDR, le PDM, le PC, le PSU et l'UDB.

Le député UDR, M. Le Douarec refusa l'invitation quand il apprit que son organisation n'était pas la seule invitée. Le PDM refusa d'envoyer un délégué, la réunion se déroulant en milieu universitaire.

Le PC n'avait délégué officiellement personne, seuls quelques militants y participèrent à titre individuel.

Le PSU était représenté par M. Heurtin, l'UDB par notre camarade Jakez Cosquer.

Cette réunion s'est déroulée devant une quarantaine d'auditeurs qui se montrèrent très intéressés par la position originale de notre Parti sur la « régionalisation ».

PARIS-NORD - REUNIONS PUBLIQUES SUR LE REFERENDUM

Deux réunions ont été organisées, les 23 et 24 avril à Gentilly par notre Parti et par le PSU, l'une à la Cité Universitaire, l'autre en ville. Notre camarade Guiomar, membre du Comité directeur, pour l'UDB, un membre du Comité directeur et Rébi pour le PSU, appelèrent à voter NON, chaque Parti expliquant ses raisons propres. Près de 150 personnes, entre les deux réunions. La discussion permit un bon échange de vue sur les tactiques dans l'hexagone et en Bretagne, et sur la reconnaissance de nos objectifs propres.

PARIS-NORD

SOUSCRIPTION PERMANENTE POUR LE PROGRES DU « PEUPLE BRETON »

Nos fidèles abonnés ont eu la satisfaction de recevoir gratuitement le numéro 66 du Peuple Breton, numéro spécial édité à l'occasion du plébiscite gaulliste.

Vous avez ainsi appris le tirage de ce numéro spécial : 50.000 exemplaires ! Mesure-t-on l'effort qui a ainsi été accompli par l'U.D.B. et son journal, si l'on ajoute à ces journaux les milliers d'affiches NANN et NON que nous avons répandus en Bretagne ? L'U.D.B. prend ainsi sa place d'une façon croissante dans le combat pour la Bretagne et la démocratie.

Mais cet effort ne doit pas être seulement le nôtre. Tous nos amis, tous ceux qui ont été heureux de voir l'U.D.B. présente pour la Bretagne dans les dernières luttes auront à cœur de montrer par un geste, même symbolique, que notre combat est le leur.

Aider le Peuple Breton, c'est aider la Bretagne, c'est aider au triomphe de la vérité et de la justice.

Nous remercions ceux qui ont soutenu ce journal le mois dernier et nous demandons à tous de nous aider à la mesure de l'estime que vous portez à ce journal.

Sixième liste

M. Tanguy, Rennes	15,00 F
Anonyme, Tananarive	15,00 F
Anonyme, Quimperlé	20,00 F
Anonyme, La Martinique	30,00 F
Anonyme, Quimper	4,50 F
Y. L. B., Rennes	10,00 F
Anonyme, Brest	40,00 F
Anonyme, Rennes	1,00 F
Disanv, Brest, evit ar « Bobl Breton »	25,00 F
Anonyme, Boissy-Saint-Léger	5,00 F
H. L., Pluvigner	5,00 F
A. Keravel, Brest ; Kement man talvoudegez an dornadig moneiz roet din evit va feunad-kaoz disul diweza dre Skingomz a zo evit skoazella-U.D.B da bea he skritelou « Mouezet NANN ». Tud all an « tu kleiz » n'int ket bet euid en emglevoud da embann evit skrid boutin da bega dre oll e Breiz	25,00 F
P. D., Romillé (35)	5,00 F
Anonyme, Paris	5,00 F
Anonyme, Douarnenez	20,00 F
A. C., Rennes	5,00 F
Anonyme, Nogent-sur-Marne	5,00 F

Total de la sixième liste

Report des listes précédentes

TOTAL

Les participations à cette souscription, même anonymes, doivent être adressées au Peuple Breton, B.P. 713 35 — Rennes ; C.C.P. Rennes 2 365 76, en précisant au dos de l'envoi : souscription journal.

LIBRAIRIE

« LE MONDE EN MARCHÉ »

Ouvrages économiques, politiques, sociaux - Poésie

17, rue Maréchal-Joffre — RENNES

EDITO (suite)

Nous pourrions rappeler aussi l'attitude de Pompidou et de son ministre de l'Education Nationale Peyrefitte (mai 68...) sur l'enseignement de la langue bretonne...

Mais quelle alternative présente la gauche française ? La division la plus profonde, la candidature d'un Defferre tablant résolument sur une alliance avec les centristes. Il n'est évidemment pas question de programme commun ! Un René Billières qui appelle sans aucune pudeur la candidature d'Alain Poher tout en prenant soin de rappeler que le Parti Radical est un parti de gauche (sic).

Nous savions depuis longtemps pour certains (depuis Suez et un certain février 1956) que la Section Française de l'Internationale Ouvrière (dérision du nom !) était de droite. Nous avons souvent écrit ici que la démocratie commençait à l'échelle de communautés comme la Bretagne et qu'on pouvait y mener pleinement un combat pour un véritable socialisme.

On mesure mieux l'erreur de ceux qui ont cru, en Bretagne, réaliser ces deux engagements en portant leur adhésion à des organisations comme « Bretagne et Démocratie ». On peut regretter aussi que les tentatives d'union de la gauche en Bretagne se soient révélées décevantes, limitées et limitatives.

Au moment où nous écrivons ces lignes, l'hypothèse la plus scandaleusement vraisemblable reste celle de candidatures multiples de la gauche. Il est bien évident que si jamais un replâtrage de dernière heure imposait un candidat unique de la gauche — la consigne de voter pour n'étant pas modifiée — la question du soutien actif serait liée à la personnalité du candidat.



POMPIDOU et l'économie de la Bretagne

On se souvient des promesses faites par Pompidou au CELIB, en mai-juin derniers, pour la « relance » de l'économie de la Bretagne.

L'U.D.B. ne peut se satisfaire de ces projets incohérents et irrationnels, élaborés uniquement pour des raisons tantôt politiques, tantôt militaires, ou pour satisfaire les intérêts immédiats de la bourgeoisie bretonne et française. L'intérêt des routes à quatre et trois voies est officiellement de désenclaver la Bretagne, c'est-à-dire de permettre la sortie rapide, à des coûts plus bas, des matières premières agricoles (les seules dont nous disposons actuellement) et d'importer les produits finis que sont les automobiles, les téléviseurs, les appareils électro-ménagers, etc... Nous schématisons volontairement les phénomènes économiques pour bien montrer ce que peut être le rôle des routes dans un pays non-industrialisé.

Il ne faut pas oublier non plus l'intérêt stratégique que comportent ces routes pour le complexe militaire du Ponant ; elles permettront, en outre, la circulation des touristes vers les stations balnéaires et ports de plaisance aménagés. Or, l'on sait que le tourisme n'est pas particulièrement une industrie qui entraîne le développement économique d'un pays.

On est donc en droit de se demander si ce choix prioritaire en faveur du « désenclavement » est rationnel, s'il s'inscrit dans un ensemble de mesures prises dans l'intérêt du développement économique. Le fait de « désenclaver » la Bretagne va-t-il, comme par miracle, provoquer son développement ? Ne risque-t-il pas, bien au contraire, en l'absence de tout secteur industriel dynamique, d'accélérer les départs des hommes et des produits, d'intensifier la désertification du pays, bref d'établir un courant à sens unique de la Bretagne vers la France et l'Europe « utiles », seulement compensé par un mouvement saisonnier et illusoire de touristes et de retraités en mal de « zones vertes ». On pourrait par ailleurs s'étonner de la nécessité de « désenclaver » une presqu'île, comme si celle-ci se trouvait enfermée dans l'océan, alors que passe au large de ses côtes la voie commerciale la plus importante du monde et que la mer constitue le moyen de transport le moins coûteux.

La technique de construction choisie pour cette infrastructure routière fait l'objet de critiques pertinentes de la part de certains membres du C.E.L.I.B. ; c'est ainsi que le transporteur PROST s'est prononcé dernièrement contre les grands axes routiers à quatre voies. Le projet gouvernemental, qui préfère les travaux spectaculaires et onéreux à un aménagement logique de l'infrastructure, ne sert finalement qu'à calmer la population bretonne.

L'accès des pétroliers géants à Brest, non plus que le raffinage du pétrole brut ne peuvent garantir un développement industriel de la Bretagne. De même, il ne faut pas voir dans l'automatisation du téléphone un progrès évident : l'administration ne s'est pas engagée à accroître la capacité du réseau et, d'autre part, ne tient aucun compte des conséquences prévisibles qu'aura cette mesure sur l'emploi dans un pays largement sous-développé par ailleurs. Là encore il s'agit d'une politique de prestige à l'échelle hexagonale qui sert les intérêts des monopoles parisiens.

GASPILLAGE ET POLITIQUE DE PRESTIGE.

Nous ne voulons pas nous opposer au progrès. Au contraire. Car celui-ci ne se réalise pas automatiquement par l'application des techniques les plus modernes ; il doit se concevoir dans un ensemble de mesures en vue d'accroître la capacité productive de l'économie. Il s'agit de faire un choix entre plusieurs projets possibles et de coordonner le tout à l'échelle du pays.

Or, si l'on examine les réalisations gaullistes en Bretagne, on constate bien vite qu'elles n'ont rien à voir avec un développement économique.

Sans parler des implantations militaires, il suffit de savoir que le barrage de la Rance et celui d'Arzal, s'ils sont à peine rentables à l'échelle de l'économie hexagonale, représentent un véritable gaspillage à l'échelle de la Bretagne. Les sommes dépensées à leur réalisation auraient pu servir à des investissements autrement plus urgents et plus rentables pour notre économie. Il en est de même des grands axes routiers à quatre voies ; les routes bretonnes ne sont pas saturées au point de nécessiter la construction de ces grandes voies. Une simple amélioration du réseau serait suffisante, dans un premier temps, pour satisfaire les besoins de transport, même dans une Bretagne en plein développe-

ment. On gaspille de l'argent et ce phénomène se rencontre dans tous les pays sous-développés où il n'existe pas de planification à long terme.

On persiste en Bretagne dans l'erreur qui consiste à croire qu'un aménagement de l'infrastructure est un préalable au développement industriel ; le projet de loi-programme du C.E.L.I.B. est entièrement fondé sur cette erreur, qui a fait s'ériger un peu partout des zones industrielles fantômes.

LA PRIORITE : DES INDUSTRIES « INDUSTRIALISANTES ».

De même aujourd'hui, les revendications des organisations bretonnes de droite et des partis de gauche français portent sur l'urgence de l'amélioration des communications. Or, cette théorie de l'aménagement préalable de l'infrastructure dans la stratégie du développement ne résiste pas à l'observation du processus d'industrialisation ni à l'analyse théorique. Que ce soit en Grande-Bretagne aux 18^e et 19^e siècles, ou en U.R.S.S. au 20^e siècle, l'implantation d'usines nouvelles a précédé l'amélioration ou la construction de nouvelles routes, des canaux ou des voies ferrées.

Ces industries nouvelles sont dites industrialisantes car elles entraînent la création automatique d'autres industries en amont et en aval d'elles. De plus, l'infrastructure est contrainte de se développer pour satisfaire les besoins nouveaux.

La sidérurgie et la pétrochimie jouent de nos jours ce rôle moteur ; et c'est pourquoi, sous l'impulsion du professeur DE BERNIS, de l'Institut d'Etudes Sociales de l'Université de Grenoble, un projet d'industrialisation de la Bretagne occidentale a été étudié par P. BELLEC et J. NORMAND, respectivement économiste à la Chambre d'Agriculture du Finistère et directeur du C.E.C.O.R. (Comité d'Expansion de Cornouaille). Leur rapport montre bien les possibilités techniques et économiques de l'implantation d'industries motrices dans la région brestoise et indique les effets bénéfiques qu'elles ne manqueraient pas d'exercer sur l'agriculture, l'industrie et l'infrastructure générale.

Ce projet repose sur une théorie économique dans laquelle l'influence marxiste est importante. Il s'agit en effet de procéder à un développement de la capacité physique des moyens de production en Bretagne, ceci par l'implantation directe d'industries industrialisantes. Les partisans de l'infrastructure, le C.E.L.I.B. en particulier, essaient d'attirer les industriels en leur faisant de beaux cadeaux ; de ce fait, ils respectent les principes de la libre entreprise et font confiance aux mécanismes de la concurrence ; c'est à quelle région offrira le visage le plus agréable et les avantages financiers les plus exorbitants pour attirer les industries pirates !

La faillite de la politique du C.E.L.I.B. vient de ce qu'il n'a pas tenu compte des autres mécanismes capitalistes que sont la domination et le déséquilibre des économies sous-développées. C'est pourquoi l'intervention directe de l'Etat est nécessaire ; lui seul possède la capacité de réaliser d'importants investissements et d'établir un plan de développement à long terme.

Aussi le projet des économistes cornouaillais ne peut-il être réalisé que par une autorité publique décidée à tout faire pour industrialiser notre pays. Seul un pouvoir socialiste breton peut être à même de briser les effets de domination de l'économie française et développer un secteur industriel moteur.

L'évolution de la pensée économique bretonne tend donc vers l'acceptation du socialisme comme seul système capable de sortir la Bretagne de l'ornière. Il existe un lien étroit entre la naissance de cette théorie et l'action des forces populaires, en particulier des revendications paysannes ; ceci notamment par le lien de De BERNIS, qui fréquente depuis quelques années les leaders paysans de Cornouaille, auprès desquels il dispense ses idées.

C'est à l'U.D.B. désormais de poser le problème politique, de dénoncer le caractère libéral des revendications de la bourgeoisie bretonne, de montrer les contradictions du système capitaliste en Bretagne. Lutter contre le national-gaullisme et ses promesses incohérentes et pleines de mépris reste ainsi la tâche principale des socialistes bretons.

Le développement des revendications populaires conjugué à celui de la pensée économique doit nous encourager dans notre combat pour la Bretagne socialiste.

J. COSQUER

EN RÉPONSE A...

Pourquoi j'ai choisi l'U.D.B.

Si d'un côté une frange du mouvement breton a toujours oscillé entre l'action politique traditionnelle et l'agitation stérile, à l'opposé, une autre frange hésite entre l'engagement dans un parti breton comme l'U.D.B. et « l'action bretonne » à l'intérieur d'un parti hexagonal. Si j'en parle aussi aisément, c'est que je me suis naguère moi aussi posé cette question. Mais en fait, le véritable problème peut-il être formulé en ces termes ? Je ne crois pas. Au-delà du simple choix tactique, il y a une option politique. Elle se situe au niveau de l'affirmation de la « vocation nationale » de la Bretagne. On y croit ou on n'y croit pas. Là est le seul choix possible. Qu'on nous comprenne bien. Je vois d'ici pointer l'accusation de « nationalisme étroit ». Nous l'avons cent fois dit : il s'agit d'un nationalisme si on veut, mais d'un nationalisme progressiste. On peut reprendre à ce sujet, l'analyse faite récemment par un membre du parti à propos du F.L.B. Celui-ci part du postulat d'une nation bretonne existant a priori avec tout ce que cela implique. Pour l'U.D.B. la Bretagne a vocation nationale ; pour employer un langage savant, on pourrait dire que c'est une nation « en devenir ». C'est le rôle même d'un parti comme l'U.D.B. que d'amener cette nation à prendre d'abord conscience d'elle-même — ce qui est fondamental — puis à se réaliser politiquement. Est-ce qu'un parti « hexagonal » ou même une section bretonne d'un tel parti est capable d'appliquer ce programme ? La réponse est : non. La preuve ? C'est que tous ces partis français — nous n'envisageons évidemment ici que les partis se réclamant de l'idéologie socialiste — ont toujours nié la Bretagne en tant que telle, même si par tactique on est bien obligé parfois de lâcher du lest et de faire référence — vaguement — à certaines « valeurs culturelles à conserver ». Il y a là quelque chose que nous ne pouvons accepter.

On vient nous dire alors : « vous croyez que le problème breton est un problème spécifique alors qu'il existe ailleurs... il n'y a pas une différence de nature, simplement une différence de degré. » Je crois qu'il a déjà été répondu à cette affirmation. Mais je voudrais simplement rappeler un petit fait récent. Des personnalités de feu la F.G.D.S. (qui — nous voudrions le croire — semblaient, aux dires de certains, faire quelque cas des problèmes régionaux) ont participé à la fondation d'un comité pour une action fédéraliste. Ces personnalités (MM. Soulié et Mermaz pour ne pas les nommer) ont signé avec les participants à ce comité une résolution délimitant dix régions en France. (Je serais curieux de savoir lesquelles) mais

affirmant par ailleurs que des régions comme la Flandre, la Moselle, l'Alsace, la Catalogne, le Pays Basque et la Corse avaient vocation européenne et que leur plein épanouissement ne pouvait se faire à l'intérieur du cadre étatique français. Passons sur le fait qu'on peut se demander pourquoi détacher la Moselle du reste de la Lorraine. Mais pourquoi diable la Bretagne ne figure-t-elle pas dans cette énumération et pourquoi lui refuser ce qu'on accorde sans hésiter à la Flandre ? Je voudrais croire que ce communiqué paru dans la presse n'a pas été publié en entier, ce qui expliquerait un regrettable oubli. Mais tout de même !...

On nous dit aussi qu'une Bretagne socialiste est impensable dans une France capitaliste. Soit. Mais on peut répondre pareillement qu'une France socialiste aurait fort à faire en face d'une Europe capitaliste. Je renvoie alors aux positions « européennes » de certains leaders de gauche.

Enfin, je ne crois plus à l'évolution « bretonne » des partis de gauche français. Je n'y ai jamais cru en ce qui concerne le parti communiste. On pouvait cependant espérer des autres qu'ils y viendraient tôt ou tard. Mais quel crédit accorder aux prises de position « régionalistes » d'un parti comme le P.S.U. qui certes, sur ce plan, a un programme théorique qui pourrait nous séduire, mais attend que les velléités régionales gaullistes se manifestent pour envisager une réforme de sa propre structure et la faire coïncider avec la « nouvelle » réalité régionale ? Cette réforme n'est pas pour demain lorsqu'on connaît les « réticences » à l'intérieur dudit parti. D'un autre côté, la fameuse fédération bretonne de la F.G.D.S., qu'on nous promettait depuis 1966 n'a jamais véritablement vu le jour, et je me permets d'être sceptique sur une éventuelle section bretonne de l'hypothétique parti socialiste en gestation. Et même, je pose alors une autre question : que vont faire des bretons progressistes sincères avec des gens qui ne combattent la réforme régionale que parce qu'elle est liée à la suppression d'un Sénat moribond et ultra-conservateur ?

Sur ce plan comme sur d'autres notre choix est fait. L'U.D.B. a sa place, elle a un rôle à jouer, rôle qu'aucun autre parti politique de gauche n'est capable de remplir, même une fois terminée la sainte pagaille qui règne dans ce secteur.

Y. LE BONNIEC.

Crêperie Ste-Anne

« Chez Noël »



CADRE BRETON - Cidre et Chouchenn
RENNES

« AU POINT DU JOUR »

18, rue de Bertrand
RENNES

Nouveau décor
Mini-salle pour réunion

Conclusion de notre étude

Le mouvement coopératif agricole breton

V. — COOPERATION ET CAPITALISME

Après avoir présenté les caractères généraux du mouvement coopératif agricole breton, son histoire et ses transformations récentes, son importance économique dans l'agriculture bretonne enfin (1), nous terminons cette étude sur une conclusion politique qui replace la coopération dans le cadre général dans lequel doit s'exercer son action, en l'occurrence l'économie de marché : cet environnement néo-capitaliste fixe en effet les limites du système coopératif et explique les contradictions et les ambiguïtés de l'action coopérative...

1) DE L'UTILITE DE LA COOPERATION AGRICOLE :

Il est nécessaire, avant de souligner les difficultés et les insuffisances de toute action coopérative en système libéral, d'en rappeler cependant l'utilité certaine. Cette utilité apparaît à plusieurs niveaux : financier et économique, social et politique.

- Au niveau financier et dans le court terme, les coopératives contribuent à améliorer le revenu des adhérents, ceux-ci s'appropriant à des tarifs réduits et percevant, en principe, des prix plus élevés que ceux consentis par le secteur privé. Cette amélioration financière, quoique difficile à apprécier actuellement, est certaine, sinon la coopération agricole ne se serait jamais développée et n'aurait pas survécu. Cependant l'action sur les marges commerciales est surtout évidente dans un premier stade et dans les secteurs inorganisés (ou trop bien « organisés » : la viande), mais tend par la suite à s'estomper du fait de l'alignement progressif du négoce sur les prix coopératifs, du moins lorsque la coopération réussit à s'implanter : cf. les difficultés dans le secteur de la viande. Il peut d'ailleurs arriver que le secteur privé se réforme si bien qu'il oblige la coopération à utiliser les armes nouvelles de l'adversaire pour être aussi « efficace » que lui (intégration...).

Outre l'amélioration du revenu de ses adhérents, du fait de l'élimination d'un certain nombre d'intermédiaires, la coopération joue donc aussi le rôle d'un « secteur témoin » et contribue à moraliser les marchés, action qui profite en définitive à tous les producteurs, y compris les non-coopérateurs. On a d'ailleurs pu dire que par là la coopération contribuait à perpétuer le capitalisme en l'aménageant (suppression des abus les plus criants), évitant ainsi sa remise en cause...

A ce niveau strictement financier de l'analyse de l'utilité du système coopératif, la coopération est considérée seulement comme un moyen collectif d'augmenter le profit personnel ; force est de reconnaître que pour certains, sinon pour la majorité, son rôle s'arrête là.

Au niveau de l'économie globale, les technocrates jugent de l'utilité de la coopération (et plus largement des « groupements de producteurs ») en tant qu'elle constitue un instrument de planification de la production agricole, permettant d'organiser et de rationaliser certains marchés agricoles (légumes, viandes...) ; ceci a pour première conséquence, en régime libéral, de faire en sorte que le milieu agricole est ainsi invité à prendre en charge et à procéder à sa propre élimination, par la sélection des seuls producteurs « efficaces » !

- Mais l'analyse des avantages de la coopération, bretonne en particulier, doit dépasser le stade étroitement économique et la notion de profit et se faire de plus en plus en terme de pouvoir économique paysan, face aux firmes capitalistes colonisatrices. De nombreuses coopératives, du fait de leur taille ou de leur niveau d'intervention sur le marché, sont simplement des groupements de négociation-discussion ou marchandage (avec un abattoir, une conserverie, une firme d'aliments du bétail, etc...). Par contre, certaines coopératives ou unions s'inscrivent dans le cadre de la lutte de groupes qui caractérise l'économie néo-capitaliste et s'efforcent de devenir des pôles régionaux de résistance à la prolétarianisation et à la soumission au grand capital. Ceci suppose que la coopération aille suffisamment loin

dans le processus industriel et ne manque pas de poser de redoutables problèmes économiques, sociaux et politiques qui seront évoqués plus loin.

Enfin la logique coopérative conduit, en principe, à entraîner, non à éliminer, contrairement à la logique du profit. Aussi la coopération doit-elle être appréciée également :

- en tant qu'outil d'information, de formation et de promotion des agriculteurs dans tous les domaines : technique, économique et social.
- en tant qu'institution collective fondée sur des principes démocratiques et visant à instaurer une véritable économie de « participation » et à développer la forma-

tives. Pour ne pas faire faillite, elle doit adopter les mêmes règles que le capitalisme et se battre sur son terrain ; ce qui implique la nécessité d'être une entreprise économiquement rentable et non une institution sociale.

Concrètement cela se traduit en particulier par :

- * une pression constante sur les salaires des employés (on dit même que les salariés ont souvent une situation plus mauvaise dans les coopératives que dans le secteur privé...);
- * le détournement d'une partie importante de la plus-value apportée par le travail des coopérateurs et des salariés, non seulement aux investissements continus de caractère productif, mais surtout à la prospection des marchés, à des opérations publicitaires et de « promotion » des ventes, etc...
- * une sélection progressive des adhérents-coopérateurs : les faibles, les non-compétitifs, les marginaux sont plus ou moins rapidement écartés, sinon en principe du moins en fait, au profit des agriculteurs dynamiques, de ceux qui ont une production ou une capacité de production élevées. Une coopérative peut en effet de moins en moins « s'encombrer » des petits agriculteurs traditionnels qui représentent surtout une charge : ainsi en matière de coopération laitière par exemple, le fait de collecter les faibles quantités journalières de lait des petits producteurs donne un coût de ramassage très élevé, surtout en région d'habitat dispersé. La coopérative ouverte à tous ne risque-t-elle pas aussi d'être lourdement handicapée par rapport aux firmes capitalistes et de ne pouvoir proposer qu'une sous-rémunération aussi bien aux agriculteurs qu'aux salariés, bref de devenir elle-même une entreprise marginale ? Elle-même une entreprise en outre à la fuite des « meilleurs » coopérateurs, qui n'accepteraient pas la charge financière représentée par les agriculteurs marginaux, les laissés pour compte que refuse l'intégration capitaliste.

On peut bien sûr déclarer que le coopératif doit prendre en charge le maxi-

obligé sous peine de disparaître, de se plier à la règle du « jeu ». Comme il ne peut vivre en autarcie et replié sur lui-même, il doit s'intégrer au système.

Dès lors, la coopération n'est pas autre chose que du capitalisme de groupe et « il est certain que dans un état capitaliste, les coopératives sont des institutions capitalistes collectives » (Lénine), puisqu'elles réalisent « une production socialisée avec échange capitaliste » (Rosa Luxembourg).

Du capitalisme de groupe, la coopération l'est à coup sûr pour les coopérateurs moyens comme pour les plus clairvoyants :

- On peut dire que bien souvent une coopérative réunit des capitalistes qui doivent se défendre collectivement parce qu'ils ne font pas partie des capitalistes privilégiés, mais non parce qu'ils remettent en cause le système. « C'est contre l'autre capitalisme, celui qui a réussi, qu'ils luttent ; en le faisant, ils prétendent lutter contre « le capitalisme ». En fait, ils ne remettent pas en cause leur propre esprit capitaliste. Leur but, c'est de parvenir à un niveau égal, d'être les interlocuteurs reconnus du grand capitalisme ». (2) On est tenté d'établir ici une analogie entre cet esprit « coopératif » et une certaine tendance du C.N.J.A. (tendance actuellement majoritaire et contre laquelle s'élèvent les jeunes agriculteurs bretons) qui ne semble parfois fondée que sur « une doctrine du succès économique qui recouvre une idéologie de nouveaux koulaks, fils de petits qui veulent devenir gros en laissant mourir ceux qui ne se modernisent pas » (3).

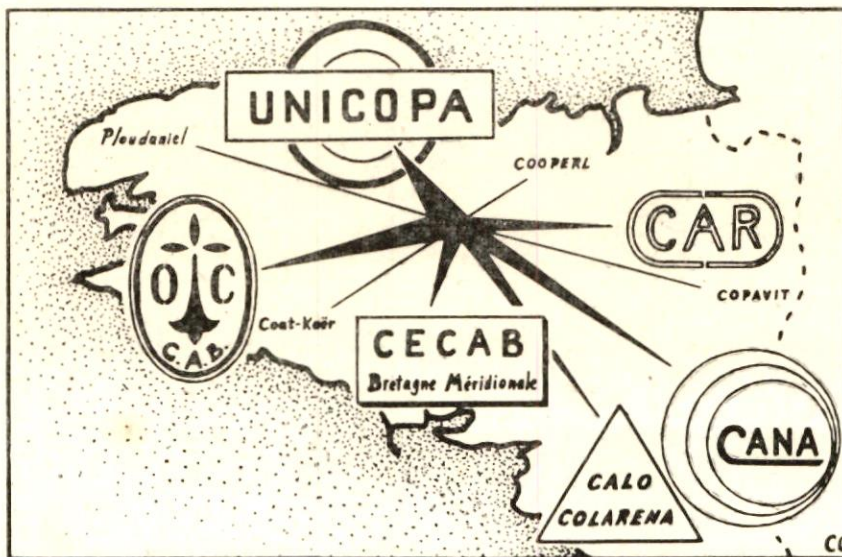
- Il existe en Bretagne des coopératives « de gauche » (ainsi UNICOPA), animées surtout par de jeunes agriculteurs qui ne craignent pas de se réclamer du socialisme. Même dans ce cas, il ne s'agit et il ne peut s'agir que d'un capitalisme de producteurs : UNICOPA est une entreprise économique dont l'objectif est à la fois de permettre au maximum d'agriculteurs bretons de vivre décemment de leur travail en développant une agriculture moderne, et de s'opposer à la mainmise du grand capital sur l'agriculture régionale et à la colonisation économique du pays par des firmes extérieures. Mais ce n'est pas une institution sociale ; elle ne peut « sauver » tous les agriculteurs et ne peut appliquer ses principes socialistes qu'au niveau de sa gestion interne ; pour tout le reste, elle est soumise aux lois de l'économie de marché (concurrence : contraction des salaires, éventuellement licenciements, publicité et prospection, sélection des adhérents, etc...) et est obligée d'avoir un comportement capitaliste.

C'est dans ce sens que l'on peut rappeler « le caractère illusoire de la possibilité d'une agriculture non capitaliste fondée sur le développement des coopératives de production — et de l'intégration coopérative — dans un pays où les rapports de production sont des rapports capitalistes » (4). Un tel secteur d'esprit non capitaliste, voire socialiste, est conduit nécessairement à adopter un comportement capitaliste pour survivre. En outre, il ne représente jamais qu'une importance relativement marginale et peu inquiétante pour les monopoles (cf. la part du secteur coopératif dans l'agriculture bretonne ou l'importance des G.A.E.C. — Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun).

Reconnaître que la coopération ne peut qu'adopter les règles du libéralisme ne signifie nullement qu'on ne lui accorde aucune importance politique. Bien au contraire la coopération représente un secteur privilégié et constitue le seul moyen de défense d'une partie des agriculteurs face aux firmes capitalistes, tout particulièrement dans une région sous-développée comme la Bretagne. Il s'agit seulement de reconnaître ses limites.

SUITE PAGE 5

(1) Voir « Le Peuple Breton », numéros 54, 55, 56, 57, 59, 60 et 61.
 (2) M. Laxenaire, Journées d'étude sur la Coopération, C.E.A.S. - Ouest, 1966.
 (3) H. Mendras — « La fin des paysans » — SEDEIS, 1967.
 (4) Frères du Monde — numéros 54-55 : « Une agriculture au service des travailleurs ».



Cliché « Le Peuple Breton »

tion aux responsabilités (principe de l'autogestion).

Nous avons posé là le problème en termes généraux et à un niveau théorique. Mais qu'en est-il dans la réalité ?

2) CONTRADICTIONS ET AMBIGUITES DE LA COOPERATION EN ECONOMIE LIBERALE :

Une coopérative est :

- une entreprise : ce qui implique une exigence d'efficacité économique si elle ne veut pas disparaître dans la lutte économique ;
- coopérative : c'est-à-dire avec un certain nombre d'exigences humaines : participation de tous à la gestion, promotion économique et sociale des adhérents, fonction d'entraînement, etc...

Est-il possible de concilier ces deux exigences apparemment contradictoires dans la logique du système libéral ? : l'efficacité et la gestion démocratique, l'aspect économique et l'aspect social et plus largement politique ?

L'escalade de l'efficacité économique :

Comme toute entreprise, une coopérative est soumise à l'escalade de l'efficacité économique, à la loi de la jungle qui caractérise la lutte entre entreprises et à une gestion de type capitaliste ; elle doit se plier au « jeu » de la concurrence, se soumettre aux mêmes impératifs de rentabilité et de productivité, à la même nécessité de la croissance économique continue et de la concurrence avec les entreprises, y compris les autres coopéra-

tives, c'est-à-dire tous ceux qui sont capables de parvenir à un certain seuil de « compétitivité » ; mais où situer ce seuil ? C'est là une solution qui n'est satisfaisante que pour l'esprit. Solution élégante mais fautive également que celle qui consiste à distinguer deux secteurs dans une coopérative : l'un pour les adhérents dynamiques, les coopérateurs à part entière, l'autre pour les « traditionnels », pour lesquels on applique la politique de la porte ouverte, mais qui ne peuvent bénéficier que de certains services. (Cf. Coopérative de Landerneau).

On s'oriente ainsi, nécessairement, vers une « économie de participation » réservée aux plus riches, la coopération ne pouvant au mieux que prolonger la survie des petits agriculteurs et leur assurer une protection partielle et provisoire.

Coopération = « capitalisme de groupe » :

La recherche de la seule efficacité économique et financière conduit inéluctablement à l'abandon : abandon des producteurs les moins intéressants, parce que peu productifs, abandon des productions peu rentables parce que produites ailleurs à un coût moindre, abandon enfin des régions qui ne permettent pas de profits substantiels comparés à d'autres, du fait de leurs structures inadéquates et de leur situation géographique excentrée, dans une économie libérale et continentale.

Tout aussi inéluctablement, le secteur coopératif, qu'il le veuille ou non, est

Rue Sainte-Thérèse B A R
 — Quimper —
« CHEZ MICHOU »
 Cadre breton • Ambiance sympathique
 Disques — CHONS — variétés)
 CHOUCHEM

Une coopération de moins en moins contestataire :

L'étude de l'évolution du mouvement coopératif montre qu'il est de plus en plus dominé par les problèmes économiques et en particulier par le problème de la concentration. La coopération est ainsi victime d'une escalade qui contribue à l'intégrer toujours plus au système dominant. Un éloignement progressif de l'esprit coopératif par rapport à l'esprit réformateur de ses débuts se produit pour la majorité des coopératives et « on ne peut objectivement que constater que la coopération risque de remettre de moins en moins en cause le capitalisme et la recherche du profit en tant que système économique » (2).

Le secteur coopératif tend à être considéré de plus en plus comme un simple secteur témoin ayant pour objet de moraliser le capitalisme : « Il est indéniable que les coopératives agricoles ne mettent effectivement pas en cause le système capitaliste, mais ont simplement pour but de corriger ses méthodes de participation aux décisions et de répartition des revenus... » (5).

Les « compromissions » coopératives :

Face aux entreprises capitalistes, l'attitude des coopératives n'est cependant pas homogène et plusieurs stratégies peuvent être définies : les unes refusent pratiquement toute alliance avec le secteur privé, tandis que d'autres, plus préoccupées de développement par croissance externe,

Café - Hôtel - Restaurant
DE LA MAIRIE
DILOSQUER
 PLONEOUR-LANVERN
 Téléphone : 1-34
 BONNE CAVE

n'hésitent pas à se « compromettre » par des accords divers. On peut définir schématiquement trois politiques coopératives selon les rapports de force et les conditions locales :

(1) **Les coopératives pratiquant une politique d'absorption d'entreprises privées de façon à disposer d'un secteur de transformation industrielle plus développé :** Le groupe UNICOPA apparaît comme exclusivement professionnel et soucieux de développer une « agriculture de groupe industrielle et commerciale » entièrement sous le contrôle des agriculteurs ; elle utilise uniquement des petites entreprises privées comme sous-traitants (fabrication complémentaire d'aliments du bétail) et a absorbé quelques entreprises : l'usine Le Mélinier de Languidic, une petite affaire de salaison près de Guingamp (salaisons du Méné-Brez). De même, la coopérative d'Ancein absorbant la firme Amieux de Nantes, la coopérative de Saint-Yvi prenant le contrôle des usines Boutet et Jet Laurent et Cie de Rosporden et, tout dernièrement, en association avec le groupe coopératif national C.G.C. (Compagnie Générale des Conserves) et la C.E.C.A.B. (Centrale Coopérative Agricole Bretonne de Vannes, ex-Coopérative de la Bretagne Méridionale), l'usine de conserves Cérébos de Pont-Aven.

(2) **Les coopératives réalisant des accords commerciaux avec des firmes privées régionales, mais en détenant une position de force ; cette politique d'interprofession permet à la coopérative d'étendre rapidement ses activités tout en limitant ses investissements.** Elle s'inscrit dans la perspective de la lutte dans la région et le grand capital, comme le suggère le texte suivant : « Dans la mesure où le plus important est de préserver le revenu et la participation des agriculteurs, il serait urgent, dans le contexte actuel, de considérer de façon différente d'une part, les firmes capitalistes internationales, dont la politique se détermine en dehors de la volonté des agriculteurs et même de tous les citoyens, et d'autre part les entreprises privées simplement régionales ou nationales, en particulier celles constituées sous forme de sociétés de personnes ou d'entreprises familiales, dont les intérêts sont uniquement liés à la prospérité de l'agriculture régionale ou nationale ». (5) A condition naturellement que ces entreprises n'« oublient » pas l'intérêt régional devant les profits réalisables ailleurs (cf. les transferts de conserveries...). C'est dans cet esprit d'adaptation de la coopération à l'économie libérale qu'ont été instituées, il y a un an, les S.I.M.A. (Sociétés d'Intérêts Mixtes Agricoles) qui doivent donner davantage de garanties aux

entreprises privées que les S.I.C.A. et, à fortiori, les coopératives.

La Coopérative des Agriculteurs de Bretagne (Landerneau) est tout à fait caractéristique de cette politique interprofessionnelle : accords avec la Société Laitière Germolait (SICA-Laïta), la maison Delaunay (SICA-COB : commercialisation des œufs), les Distilleries Bretonnes et la Laiterie Moderne de l'Arguenon (Centrale laitière de Penthièvre), etc...

(3) **D'autres coopératives se trouvent être au contraire en situation de faiblesse et sont dominées par des entreprises privées.** Ainsi en est-il de nombreuses petites coopératives, organisant seulement la production, face aux transformateurs : conservateurs de légumes, abattoirs de viande, etc... Il peut en être de même à un niveau beaucoup plus élevé : ainsi l'Union des coopératives Verjame (Vergers et Jardins de la Méditerranée, Pyrénées-Orientales) qui a conclu un accord de commercialisation avec la Libby's, (firme contrôlée par Nestlé et ayant son siège à Chicago) ; cet accord permet à l'Union coopérative de bénéficier du réseau de vente de la Libby's, mais, étant en situation de faiblesse, les coopérateurs risquent d'être prochainement inféodés au planning imposé par la firme.

3) PERSPECTIVES :

Enfin, après avoir précisé les limites et les ambiguïtés de la coopération dans le cadre libéral, que penser de son action en Bretagne ?

* **Tout d'abord et plus qu'ailleurs, la coopération y joue un rôle irremplaçable.** La Bretagne, région sous-développée à la fois exploitée et négligée (exploitée sur le plan des profits qu'en tirent les firmes capitalistes et négligée sur le plan du développement global qui est laissé à l'abandon), ne peut se défendre contre le processus de colonisation économique et préserver l'avenir de son agriculture que par la coopération. Moyen imparfait certes, forme d'égoïsme collectif sans doute, mais peut-il en être autrement ? Si la coopération ne peut pas prendre en charge l'ensemble des agriculteurs ni la totalité du secteur agricole, du moins permet-elle à un maximum d'exploitants de « tenter leur chance » en leur offrant un cadre collectif fondé sur une solidarité effective et qui essaie de s'opposer à l'exploitation et à la prolétarianisation des agriculteurs bretons ; du moins peut-elle permettre également, à travers ses quelques « pôles de développement » de l'agriculture régionale, de s'opposer à l'abandon consécutif à la phase d'exploitation et de faire en sorte que la terre bretonne ne devienne pas prochainement « inutile » (cf. le plan Mansholt et le projet d'abandon des régions les moins « productives »).

* **Ceci dit, la coopération n'échappe pas**

LIBRAIRIE
"Brentano's"
 Tous les livres français et étrangers
 *
 7, quai Chateaubriand -- RENNES
 Tél. 40.70.32

à ses contradictions ni à ses limites. Elle ne constitue qu'une solution boiteuse d'attente et est en particulier incapable de résoudre le problème du développement global de l'agriculture bretonne et celui du salariat, du fait de son comportement nécessairement capitaliste. Solution d'attente également car elle ne peut offrir qu'une sous-rémunération relative permanente aux agriculteurs, du fait d'une part des handicaps généraux de la coopération par rapport aux firmes privées, (coût social), d'autre part des handicaps actuels de la Bretagne (situation géographique défavorable par rapport aux axes continentaux de développement, transports et structures générales de production). Dire, comme le font nombre d'économistes ruraux, que la solution aux problèmes des agriculteurs bretons réside dans leur capacité à s'organiser (sous forme de coopératives, de groupements de producteurs) est en grande partie une fausse solution ; fausse solution car la meilleure organisation professionnelle ne compenserait jamais qu'une partie des handicaps, ne permettrait de se défendre qu'un peu mieux, de survivre plus longtemps, bref ne supprimerait pas les causes de la sous-rémunération des agriculteurs bretons par rapport à

se penche sur son passé

Chronique culturelle

L'ŒUVRE DE JAKEZ RIOU

Même si La Villemarqué y invoque à tout propos, la caution de telle mendiante ou de tel meunier, le *Barzhaz Breizh*, qu'on le veuille ou non, cela sent quand même son gentilhomme chouan à quinze pas. Et c'est sans doute bien ainsi, après tout ! Cela faisait si longtemps que ces messieurs les aristocrates nous avaient habitués à leurs démissions qu'il y aurait mauvaise grâce à chercher précisément querelle à ceux-là qui surent rester fidèles !

Mais le peuple là-dedans où est-il ? On ne le saura jamais très bien. Passons sur le cas de François Luzel qui fut certainement un remarquable collecteur de littérature orale, mais aussi, ne l'oublions pas, un écrivain tout à fait médiocre. Passons aussi sur Prosper Proux, trop paresseux pour cultiver les dons qui étaient les siens : Erwan Berthou, Yann-Ber Kalloc'h, Tangi Malmanche ont-ils mieux réussi à témoigner de la réalité populaire ? Nous ne le pensons pas. L'ésotérisme bardique hante trop l'esprit de Berthou pour qu'il colle à la réalité. Pour Kalloc'h, c'est à peine différent. Comment ce mystique du Moyen-Age pouvait-il sentir une société comme celle du début du vingtième siècle ? Tangi Malmanche, lui, est beaucoup trop misanthrope. C'est le risque que l'on court quand on préfère la compagnie des livres à celle des hommes. Peut-être faudrait-il faire une exception

pour le *Bilzig* de Fanch Al Lay. Les clartés qu'il projette sur la société bretonne révèlent des plaies cruelles dont M. de la Villemarqué s'était assez peu soucié, il faut bien en convenir. Mais, en dépit de ses qualités, *Bilzig* n'est pas un roman social.

Par delà les cavalcades héroïques du *Barzhaz Breizh*, par delà la hantise de ces dieux morts qu'Erwan Berthou - Kaledvoulc'h cherche confusément à ressusciter, par delà la foi dévorante de Yann-Ber Kalloc'h, les visions symbolistes de Malmanche, les enfances perdues de Fanch Al Lay, n'y avait-il vraiment plus rien à dire ?

Gualarn avait bien recommandé de se mettre à l'école du peuple, mais une doctrine littéraire n'est rien si elle ne va pas dans le sens de la vocation de ceux qui s'en réclament, si elle ne les aide pas à se découvrir, à s'accomplir. En outre, ne va pas au peuple qui veut. Il faut être profondément en sympathie. Mieux, il faut en être. Jakez Riou en était. Et il eut en outre le mérite de comprendre qu'il fallait balayer tout l'héritage antérieur, s'en libérer provisoirement, et repartir à zéro. Rebâtir seulement à partir de cette prodigieuse matière vivante qui s'agitait autour de lui et en lui.

Yann-Ber PIRIOU.

(A suivre)

Réponse de « L'ILLUMINÉ RÉTROGRADE »

Notre camarade E. Evenou, vivement attaqué par une lettre du « Courrier », donne ici une réponse qui, pour nous, clôt cette discussion dans nos colonnes. Nous connaissons trop notre ami M. Guiguin pour savoir qu'il acceptera de poursuivre directement le dialogue avec notre camarade Erwan Evenou.

Cher Camarade,

Tu as pu juger de l'exemplaire objectivité du « Peuple Breton » qui, pour chaque article qu'il publie, permet à la critique de s'exprimer. À la suite de quoi, toute polémique étant close, le lecteur peut se déterminer en connaissance de cause.

Mais, tu comprendras, j'en suis sûr, que ce n'est pas rallumer la polémique que répondre à ce que tu appelles toi-même ton « injure », et ce faisant rassurer peut-être nos abonnés, certainement très inquiets de voir leur « remarquable journal se commettre avec des illuminés rétrogrades ».

En effet, l'« illuminé rétrograde » est un authentique Algérien de naissance — et de cœur, car il sait allier l'amour de la Bretagne à celui des hommes —. Solidaire de la lutte de libération coloniale, il a tenu à retourner là-bas après l'indépendance, afin d'enseigner l'anglais et le français (mais oui !) aux jeunes de l'Aurès (une preuve concrète ? son reportage paru sous le titre « Kudennou an Isdioreadur en Aljeria » dans la revue *Brittophone* « Preder »... Ah mais pardon, voilà que j'emploie le biniou !...).

C'est donc en parfaite connaissance de cause qu'il a pu juger de la mauvaise foi, de l'égoïsme, du chauvinisme et du racisme de bien des « coopérants ». Ces beaux messieurs qui le mettaient en quarantaine pour « connivence

d'autres. La solution ne peut être que politique.

* En définitive, la coopération ne peut naturellement pas être considérée comme un système économique global ; elle n'est qu'un élément parmi d'autres de l'évolution sociale et elle doit se situer dans le courant des idéologies qui orientent cette évolution. Les courants novateurs et progressistes représentés par les mouvements d'agriculture de groupe et de coopération ne doivent pas rester isolés, sinon ils sont condamnés. Ils doivent rejoindre l'effort des autres milieux, ouvriers en particulier, pour une remise en cause globale du système actuel et l'instauration d'un socialisme démocratique qui seul, peut permettre aux principes coopératifs de s'épanouir pleinement et à la Bretagne de se développer largement.

C. CANEVET

(5) J. Berthelot : « Les coopératives agricoles dans le système capitaliste ».

J.-Y. G.

Une nouvelle venue dans la chanson bretonne

MARIPOL

MARIPOL a de la chance : pour ses débuts dans le disque, elle a enregistré pour « Le Chant du Monde » un trentetrois tours longue durée : huit chansons, dont deux en breton.

D'une voix basse, qui frappe par sa force, son intensité, sa beauté étrange, MARIPOL chante ses propres chansons, paroles et musique, ou musique sur des poèmes du Barzhaz Breiz. Elle chante aussi la mythologie celtique, l'exode des Bretons de la Bretagne d'aujourd'hui, et sa terre du Cap Fréhel. L'orchestration est de Bernard Benoit, jeune guitariste plein de talent, que nous avons vu souvent à Ti ar Yaouankiz, à Paris, et parmi les onze accompagnateurs, MARIPOL a le parrainage de Lionel Rochmann et Alan Stivell. C'est que MARIPOL a commencé à chanter au Centre américain, où s'est peu à peu défini un style de folk-song où la part bretonne est devenue essentielle.

Si le grand art de la chanson est de faire rêver d'un ailleurs, tout proche pourtant, et qu'on ne peut attendre que par la méditation d'un chant, alors MARIPOL a atteint d'emblée le grand art.

Glenmor, Stivell, Guy Montfaur, maintenant MARIPOL : et il y en a d'autres sur le chemin. Ainsi se crée la chanson bretonne moderne. Et c'est l'un des signes les plus réconfortants pour notre avenir.

LA RENAISSANCE HOTEL - RESTAURANT

31, boulevard Laënnec — RENNES — Tél. 30.08.65

REPAS D'AFFAIRES ★ CUISINE SOIGNEE ★ PRIX MODERES

BREST, Dimanche 18 Mai

PREMIER CONGRÈS DU COMITÉ D'ACTION POUR LA LANGUE BRETONNE

LE GRAND ELAN DE LA JEUNESSE BRETONNE

A travers notre pays tout entier, les jeunes ont répondu présents au COMITÉ D'ACTION POUR LA LANGUE BRETONNE. Ainsî mourut en 1969 la légende témoignerait d'un passé révolu que méprisent les générations nouvelles. Bien au contraire, nous assistons à une véritable reconquête par le peuple breton de sa personnalité et de ses aspirations culturelles légitimes.

Dans le Finistère-Nord, les réunions se succèdent à un rythme accéléré depuis un mois. Des groupes d'action locaux, dynamiques et déterminés, se constituent. A Plouarzel, le 4 avril, notre camarade Paul Quéinnec exposait les objectifs du C.A.L.B. à une assistance jeune et attentive. A Plouzané, quelques jours plus tard, un auditoire intéressé animait un sympathique débat. A la date où nous mettons sous presse, d'autres rassemblements se sont déroulés à Plouédern, au Conquet, à Milizac, à Brignogan. A Plouénan, Lanilis, Berven, Plouézédé, enfin, des réunions ont lieu ces jours-ci.

Dans le Morbihan, un groupe d'action s'est constitué à Lorient le 27 mars en présence de professeurs, d'animateurs et d'élèves de divers établissements scolaires. Dans un important communiqué à la presse, celui-ci déclare soutenir sans réserve les enseignants et les étudiants de la région orientale qui organisent l'action culturelle et revendicative dans les lycées et collèges. Le 26 avril, à Auray, une assistance sympathique composée essentiellement de jeunes des écoles, des cercles celtiques ou de la jeunesse, suivit l'exposé de notre camarade Erwan Evenou. Aussitôt après se forma spontanément une forte délégation pour le Congrès de Brest.

Toutefois, c'est à Pontivy que se déroula le 22 avril, le plus important rassemblement du département en vue de la journée du 18 mai : Ce sont quelques 300 auditeurs, en majorité des élèves des établissements scolaires, qui se pressèrent dans une salle presque trop petite pour écouter notre camarade. L'ambiance à la fois attentive et enthousiaste témoignait de l'intérêt que tous portaient aux problèmes exposés.

A l'heure où nous écrivons, nous apprenons la tenue imminente de nouvelles réunions à Quimper, Morlaix, Guingamp, Saint-Brieuc et Rennes. Une manifestation semblable est également prévue à Vannes.

Enfin, nos compatriotes émigrés dans la région parisienne s'organisent aussi activement : Le 27 avril en effet s'y est constitué un groupe d'action, et une réunion d'information est prévue dans la capitale hexagonale le 11 mai. Espérons qu'en dépit de leur éloignement, nos amis se feront largement représenter à Brest...

IL FAUT RENFORCER ENCORE LES GROUPES D'ACTION LOCAUX !

Certes, une telle prise de conscience est essentielle, mais elle n'est pas tout : Il importe que les groupes locaux se charpentent, arrêtent définitivement leur délabrement au Congrès de Brest, prévoient le mode et le financement des transports. Nous savons déjà que plusieurs villes montrent l'exemple, que des associations et des personnalités comptent aider les militants les moins fortunés. Il faut que la première manifestation du C.A.L.B. soit aussi un acte de solidarité bretonne.

C'est en vertu de cette solidarité autour d'une même cause, que les lecteurs du *Peuple Breton* se joindront spontanément aux délégations locales. Tous trouveront ci-dessous les informations nécessaires à leur participation active.

La lutte pour les droits naturels de notre langue ne cessera qu'avec les discriminations inadmissibles de l'impérialisme culturel décrété par la bourgeoisie française. Le Congrès de Brest, le 18 mai prochain, en sera le premier acte : Il ne tient qu'à nous tous que cet acte soit déjà une retentissante victoire.

LE DÉROULEMENT DU CONGRÈS

Le premier Congrès du Comité d'Action pour la Langue Bretonne se tiendra à Brest, dimanche 18 mai, dans la Faculté des Lettres, avenue Le Gorgeu (Plateau du Bouguen). Les délégations devront être sur place pour 14 heures. Au cours du rassemblement, chaque mouvement constitutif et chaque groupe local s'exprimera. C'est alors que seront prises les décisions cruciales concernant notre action immédiate et à venir.

Cette importante manifestation se déroulera en présence d'un participant particulièrement apprécié des jeunes : Le chanteur *Glennmor*, venu se joindre à nous. Il se propose de faire entendre aux congressistes quelques-unes de ses œuvres les plus émouvantes.

Nous sommes certains que cet exemple sera suivi. Chacun a la possibilité de participer ; nous vous rappelons les deux façons de le faire :

1) Un groupe d'action est constitué dans votre ville : Rejoignez-le (son siège vous sera communiqué soit par la presse locale, soit par le Secrétariat du C.A.L.B. (1)).

2) Ce groupe n'existe pas encore : Constituez-le en sollicitant aide et documents auprès du Secrétariat.

COMMUNIQUE DU C.A.L.B.

Les responsables du Comité d'Action pour la Langue Bretonne (Stourmerien ar Brezoneg), créé le 2 mars dernier par Ar Falz, la Jeunesse Etudiante Bretonne et l'Union Démocratique Bretonne, se sont réunis le 24 avril. Dans un communiqué à la presse, ils rappellent leurs exigences immédiates :

- ENSEIGNEMENT :**
- Trois heures hebdomadaires facultatives.
 - Parité avec les autres langues vivantes dans les examens.
 - Etude de la civilisation de la Bretagne.
 - O.R.T.F. :
 - Création d'émissions télévisées.
 - Une heure de breton par jour à la radio.
 - Emissions culturelles et d'informations bretonnes en français.

En outre, ils se félicitent de l'ampleur du mouvement populaire qui se manifeste, en particulier chez les jeunes, pour protester contre la politique de génocide culturel menée actuellement en Bretagne et lutter pour la décolonisation culturelle du pays.

« Ils ont fixé au 18 mai la date du premier congrès des délégués des groupes locaux du Comité d'Action pour la Langue Bretonne. Ce congrès se déroulera à Brest.

« Ils font savoir qu'ils vont publier un livre blanc sur le problème de la langue bretonne, son statut actuel, les conséquences qui en résultent et les exigences du C.A.L.B. »

LA POSITION DU S.N.E.S.

Le Congrès du S.N.E.S. (Syndicat National des Enseignements de Second

degré — F.E.N.), tenu à Paris, récemment.

« Exige que les services du ministère de l'Education Nationale mettent un terme à leur politique dilatoire à l'égard des justes revendications populaires et scolaires concernant l'enseignement des langues et cultures régionales et prennent d'urgence les mesures concrètes préconisées... »

LE S.G.E.N. AUSSI

La Section morbihannaise du S.G.E.N. (Syndicat Général de l'Education Nationale — C.F.D.T.) :

« — s'élève contre la faible place accordée à l'étude de la langue et de la civilisation bretonnes ;

— constate que le ministère ne prend pas les mesures nécessaires pour satisfaire les aspirations d'une part importante de la population laborieuse malgré les 150 000 signatures d'une pétition et le dépôt de 14 propositions de lois relatives au développement culturel de la région ;

— demande que soient accordées les possibilités d'enseigner la langue bretonne (aménagement des emplois du temps de manière à organiser des cours facultatifs, intégration du breton dans les épreuves d'examen sur le même plan que les autres langues vivantes) ;

— demande que l'étude de la civilisation soit intégrée dans les programmes (histoire, géographie, littérature, arts) ;

— réclame en outre la création ou l'extension des émissions en langue bretonne à la Radio et Télévision ainsi que l'organisation d'émissions d'information en français. »

UN COMITÉ D'ACTION UNIVERSITAIRE

Le Comité d'Action de la section Celtique de la Faculté des Lettres de Rennes porte les faits suivants à la connaissance du public :

1) Un plan d'organisation des études et examens de celtique a été soigneusement mis au point au cours des mois derniers par les étudiants et enseignants. Ce plan prévoit une licence et une maîtrise d'enseignement. Il a été accepté par les autorités universitaires rennaises et officiellement transmis au ministère de l'Education Nationale ;

2) Au mépris du principe proclamé de l'autonomie des universités, les bureaux du ministre ont scandaleusement rejeté ce plan, dans le but évident de dévaloriser les études celtiques et d'en freiner l'essor ;

3) Ce fait montre bien quel crédit il faut accorder aux éloquentes promesses d'autonomie universitaire et de régionalisation.

Le Comité d'Action réaffirme sa volonté de promouvoir un véritable statut universitaire des études celtiques et de lutter pour la reconnaissance des droits culturels bretons.

(1) Secrétariat du C.A.L.B. : F. Broudic, J.E.B., B.P. 7, 29 - N-Brest.

Tout soutien financier, gros ou petit, peut être viré au compte du Secrétaire : C.C.P. 2572-32 Rennes, avec la mention : « Pour le C.A.L.B. ». Les donateurs sont sincèrement remerciés par avance.

CABARET LA CLÉ DES CHAMPS

PLOUGASTEL



Vous présente ses spectacles d'avant-saison :

- 1^{er} mai 1969 : LENY ESCUDERO
- 14 mai 1969 : LES ENFANTS TERRIBLES
- Du 21 mai au 1^{er} juin : Le fameux FREDDY MEYER
- 5 et 6 juin : CRISTINA
- 12 et 13 juin : HAL SINGER
- 19 juin : JEAN COURTIL
- 10 et 11 juillet : MILT BUCKNER (Jazz) et JO JONES

Jean AUBAULT

Bijoutier - Joaillier - Horloger
LIP - LONGINES

123, rue de Fougères
RENNES

APPEL DE SIGNATURES pour la libération des emprisonnés bretons

TROISIEME LISTE

ADELIN Dominique, étudiant, Brest.
ANDRE Jacques, étudiant, Rennes.
ANGUILL, étudiant, Rennes.
ARNOLD Jacques, docteur en médecine, Brest.
AUROY Louis, Paris.
AUTRET Claude, lycéen, Quimper.
BANNIER, étudiant en psychologie, Saint-Brieuc.
BARBE, étudiant, Caunes.
BAUDRY, étudiant, Saint-Nazaire (44).
BELLAND, étudiant, Angers (Maine-et-Loire).
BELLARD, étudiant, Rennes.
BERNARD Eric, étudiant, Quimper.
BERNARD Ronan, étudiant, Brest.
BERSON, étudiante, Rennes.
BEUZIT René, étudiant, Brest.
BIGER Raymond, étudiant, Brest.
BIMBAUD, Sceaux (Hauts-de-Seine).
BODENES Christiane, étudiante, Brest.
BOLOH, étudiant, Rennes.
BOSSARD, étudiant, Rennes.
BOUARD Bernard, étudiant, Brest.

TI KOZH CREPERIE BRETONNE 39, rue Duguay-Trouin DOUARNENEZ

BOURDONNOY Y., étudiante, Rennes.
BOURMAULT, étudiant, Rennes.
BOZEC Marcel, étudiant, Rennes.
BRACCO, étudiant, Paris.
BRANCHU A., commis d'entreprise, Orvault (44).
BRANCHU Gaël, lycéen, Orvault (44).
BRETECHE, électricien, Orvault (44).
BROUDIC, étudiant, Trébeurden.
CABON J.-Y., étudiant, Brest.
CAM André, agent de bureau, Landerneau.
CAM Jeanne, Landerneau.
CANEVET, étudiante, Brest.
CANEVET H., tailleur, Pont-L'Abbé.
CARLACH Morgane, étudiante, Rennes.
CARLACH Michel, étudiant, Rennes.
CARIOU G., étudiant, Brest.
CASTEL Yves, étudiant, Sceaux (Hauts-de-Seine).
CHAPELAIN Christine, étudiante, Rennes.
CHEKROUHAD, étudiant, Rennes.
CHOBLET M., lycéen, Orvault (44).
CHOBLET Marie-Christine, aide-maternelle, Orvault (44).
CLAVEL Elia, Paris.
CLAVEL Maurice, écrivain, Paris.
CLENET, clerc de notaire, Tours (Indre-et-Loire).
COAT Alain, étudiant, Brest.
COLIN Joseph, étudiant, Brest.
COLLEOC Yvonne, cultivatrice, Plonevez-du-Faou.
COMTE Georges, étudiant, Rennes.
CONAN, étudiant, Rennes.
CONAN Jean-Pierre, employé, Bruxelles (Belgique).
CORNEC, étudiant, Rennes.
CORNEC Alain, lycéen, Plouzevet.
CORNEC Jacques, étudiant, Brest.
CORNEC Jean-Yves, étudiant, Brest.
CORNIC, étudiant, Rennes.
COROLLER, sans profession, Plonevez-du-Faou.
CORRE, étudiant, Rennes.
CORRE Jean-Noël, étudiant, Brest.
COTTIN, étudiant, Rennes.
CREDOU Marie-Pierre, lycéenne, Sainte-Marine.
CRENN Didier, étudiant, Brest.
CRETIEN, étudiant, Rennes.
DANTEC, cultivateur, Collorec.
DAUCE, étudiant, Rennes.
DAUMER Jean, étudiant, Brest.
DELORD, étudiant, Rennes.
DERRIEN M., étudiant en médecine, Brest.
DIRAISON, cultivateur, Collorec.
DORVAL Fanch, étudiant en lettres, Brest.
DUBEAU Jacques, étudiant, Brest.
DUBOIS, étudiant, Rennes.
DUMONT Patrice, étudiant, Brest.

CAFE DES MOUETTES GUINNESS A LA PRESSION PORT DE COMMERCE BREST - Tél. 44-33-21

DUVAL Jean-Pierre, professeur, Rennes.
ELIES Patrick, étudiant en lettres, Brest.
EZANNO G., étudiant, Rennes.
FECLEIC, étudiante, Rennes.
FEREC, étudiant, Châteaulin.
FERRE, étudiant, Rennes.
FLOCH Hervé, professeur de Faculté de médecine, Brest.
FORGE Huquette, comédienne, Courbevoie (Hts-de-Seine).
FOUERE, étudiant, Dinan.
GALLARD Marie-José, lycéenne, Le Guilvinec.
GARCIA France, lycéenne, Asnières (Hauts-de-Seine).
GARCIA José, lycéen, Asnières (Hauts-de-Seine).
GARNIER, dessinateur, Sceaux (Hauts-de-Seine).
GASPARUTO Gilbert, étudiant, Brest.
GAUTIER Monique, étudiante, Brest.
GEISSEL, étudiant, Kiel (Allemagne).
GOULET Erwan, poissonnier, Paris.
GOURVES, étudiant, Rennes.
GREGOIRE, gérant de société, Quimper.
GUEGUEN, étudiant, Brest.
GUEGUEN Danielle, lycéenne, Camaret.
GUEGUEN Gérard, lycéen, Pleyben.
GUEGUENIAT, étudiante, Rennes.
GUERET Paul, artisan, Nantes (44).
GUIHO, étudiant, Ploumel.
GUIZIEN Roger, étudiant en lettres, Brest.
GUY Claude, étudiant, Rennes.
GUYOMARCH Y., cultivateur, Plonevez-du-Faou.
HAMELIN, étudiant, Dol-de-Bretagne.
HAMON, métallurgiste, Tours (Indre-et-Loire).
HENRIO, étudiant, Rennes.
HERVE, étudiant, Caunes.

HOURMANT Annig, assistante de Faculté, Brest.
HOURMANT J., cultivateur, Plonevez-du-Faou.
HOURMANT Y., clerc de notaire, Plonevez-du-Faou.

HUET, étudiant, Quimper.
ILVOAS Yves, étudiant, Brest.
JACQ Jacqueline, étudiante, Brest.
JACQUET Hervé, étudiant, Rennes.
JAMET S., étudiant, Brest.
JAOUEN, cultivateur, Collorec.
JAVAUDIN, étudiant, Rennes.
JEAN J., étudiant, Rennes.
JEGOUIC, étudiant, Rennes.
JESTIN, étudiante, Rennes.
JIRNON, étudiant, Rennes.
JOFFRE, étudiant, Paris.
JOLU Marcel, étudiant, Rennes.
JULIEN Jean-Paul, étudiant, Quimper.
JULLEZOU, étudiant, Rennes.
JULOU Yves, étudiant, Brest.
JUSFORGUES, étudiant, Paris.
KERAVAL Monc, étudiante, Brest.
KERAVAL Annie, étudiante, Brest.
KERDRAIN L., étudiant, Rennes.
KERHOUSSE, étudiant, Rennes.
KERLEROUX Jean, étudiant, Brest.
KEROUABOAN Jean-Paul, lycéen, Plouzevet.
KERRIEN Jean, étudiant, Brest.
KHERIAN C., étudiant, Brest.
KORNOU Jakez, commerçant, Quimper.
LALLONET, sans profession, Plonevez-du-Faou.
LANSONNEUR, étudiant, Rennes.
LAOT M.-T., étudiante, Brest.
LARNICOL, photographe, Pont-L'Abbé.
LAVANANT, étudiant, Rennes.
LE BEC, cultivateur, Collorec.
LE BERRE Jean-Pol, agent immobilier, Le Guilvinec.
LE BERRE Madeleine, lycéenne, Le Guilvinec.
LE BERRE Yvette, sans profession, Le Guilvinec.
LEBESQUE Morvan, journaliste, Courbevoie (Hts-de-Seine).
LE BIHAN G., étudiant, Rennes.
LE BOHEC Jean-Claude, étudiant, Paris.
LE BORGNE, étudiant, Auray.
LE BORGNE Jacqueline, lycéenne, Le Guilvinec.
LE BOURLOT, étudiant, Rennes.
LE BOZEC, étudiant, Perros-Guirec.
LE BRETON Loïc, magasinier, Haie-Fouassière (44).
LE CALVEZ M., étudiant, Rennes.
LE CLOAREC Jane, sans profession, Le Guilvinec.
LECONTE, étudiant, Paris.
LE CORRE, vendeuse, Athis-Mons (Essonne).
LE CORVAISSIER, étudiant, Dinard.
LE COUSTUMER Joël, instituteur public, Fontaine-sur-Cooles (Marne).
LE COUSTUMER Maryvonne, sans profession, Fontaine-sur-Cooles (Marne).
LE DEVEHAT Alain, étudiant, Brest.
LE DIUZET Jean-Yves, lycéen, Carantec.

Entreprise BARAZER Raymond BATIMENT - COUVERTURE PLONEVEZ-DU-FAOU

LE FUSTEC, étudiant, Rennes.
LE GENDRE, étudiant, Paris.
LE GOFF, étudiant, Rennes.
LE GOLVAN, étudiant, Rennes.
LE GOUE Pierre, étudiant, Rennes.
LE GUEN, étudiante, Rennes.
LE GUEN Alain, étudiant, Brest.
LE HELLEY, étudiant, Rennes.
LE HENAFF, étudiant, Rennes.
LE LOUEDEC, étudiant, Plussulien.
LEMAITRE, rédacteur juridique, Paris.
LE MAITRE Michel, étudiant, Brest.
LE MASLE, étudiant, La Baule (44).
LE MASSON, étudiant, Rennes.
LE MEE, étudiant, Rennes.
LE MESTRE, étudiant, Vannes.
LE MEUR Yveline, étudiante en lettres, Brest.
LE MOIGNE P., commerçant, Le Cloître.
LE MORVAN, étudiant, Rennes.
LEON Erwan, chercheur I.N.R.A., Rennes.
LE PAPE J., étudiant, Rennes.
LE PELLEN, étudiant, Rennes.
LE PIVROT Jean-Claude, étudiant, Rennes.
LE PRIOL, étudiant, Rennes.
LE PUT R., étudiant, Brest.
LE ROUX, étudiant, Paris.
LE ROY J.-L., étudiant, Rennes.
LE ROY Yves, étudiant, Brest.
LE SAINT P., étudiant, Rennes.
LESSARD, étudiant, Rennes.
LE STRAT, breveté Avion F.A.A., Paray-Vieille-Paste (Essonne).
LE STRAT M.-L., mère de famille, Paray-Vieille-Paste (Essonne).
LE TONQUER Christian, étudiant en droit, Brest.
LE TOLLEC, entrepreneur en bâtiment, Plomeur.
LE TOUX M., professeur, Briec.
L'HERITIER, représentant, Pont-L'Abbé.
LOLLIER, étudiante, Rennes.
LOUARN, étudiant, Rennes.
MACE France, sans profession, Asnières (Hauts-de-Seine).
MACE Gabriel, journaliste, Asnières (Hauts-de-Seine).
MAHE Jean, Plonevez-du-Faou.
MAGNE, étudiant, Rennes.
MARC, étudiant, Rennes.
MARCELLESI, étudiant, Paris.
MEHEUT, cuisinier, Paris.

CARTOMANCIE Cartes et tarots de 10 h. à 18 h. ou par corresp. Ecrire C/2 t. Mme CAILLARD 57, bd Villebois-Mareuil RENNES

MEHU Joëlle, lycéenne, Plonevez-du-Faou.
MELENEC Servane, étudiante, Brest.
MERRET, étudiant, Rennes.
MEVEL Béatrice, étudiante, Brest.
MOCAER, étudiante, Rennes.
MONFORT Danièle, lycéenne, Penmarc'h.
MOREAU J., agent immobilier, Concarneau.
MORIN, docteur en médecine, Brest.
MORGANT, étudiant, Rennes.
MOUCHEL G., étudiant, Paris.
MOULLEC, électricien, Epinay (Essonne).
NICOLAS Michel, étudiant, Rennes.
NOEL, étudiant, Dinard.
NOGUELLOU, étudiant, Rennes.
NUGUET, étudiant, Rennes.
PARANTHOEN, étudiant, Brest.
PAVEC Catherine, sans profession, Pont-L'Abbé.
PELLEN Marie-Françoise, étudiante en lettres, Brest.
PENCREAC'H, métreur, Tours (Indre-et-Loire).
PENNANEAC'H Léa, lycéenne, Quimper.
PERON J.-L., sans profession, Plonevez-du-Faou.
PERROT A., étudiant, Rennes.
PERROT Christian, étudiant, Brest.
PIAZZA D'OLMO, étudiant, Paris.
PICHAVANT Albert, lycéen, Plouhinec.
PIERRE, étudiant, Rennes.
PIRIOU D., étudiant, Rennes.
PITON J., Quimper.
POILVET Yann, directeur de journaux, Lamballe.
POMARD, étudiante, Rennes.
PONCHELET J.-M., étudiant, Brest.
POUDER Jo, lycéen, Quimper.
POULIQUEN Robert, lycéen, Quimper.
PRAVONGVJENKHAN, étudiante, Rennes.
PRIGENT A., ingénieur, Nantes (44).
PRUEL, étudiant, Rennes.
PRUGNAUD, étudiante, Rennes.
QUEAU Jean-Yves, étudiant, Brest.
QUEAU Joël, étudiant, Brest.
QUEMENEUR, ébéniste, Pont-L'Abbé.
QUENTEL, étudiant, Lorient.
QUERE, cultivateur, Plonevez-du-Faou.
QUIDEAU, étudiant, Rennes.
QUIDNA Ninnok, étudiante, Rennes.
QUINTIN Luc, étudiant, Brest.
RENAUD, éducateur physique, Orvault (44).
RENAUD Alain, dessinateur, Orvault (44).
RENAUD Annaïg, aide-maternelle, Orvault (44).
RENAUD Marcelle, sans profession, Orvault (44).
RENAULT, étudiant, Paris.
RENAULT, étudiant, Rennes.
RENOUX, étudiant, Rennes.
RICHARD Dominique, étudiante en lettres, Brest.
RICHARD Sylvie, coiffeuse, Quimper.
RIMASSON, étudiant, Rennes.

RIMBERT, étudiant, Rennes.
RIVIERE Marcel, docteur en médecine, Brest.
ROBIC, S., peintre, Paris.
ROBIN J., étudiant, Rennes.
ROLET, étudiant en sciences, Orsay (Essonne).
ROSPARS F., étudiante, Brest.
SAINTRIC Y., femme de service, Sceaux (Hauts-de-Seine).
SALAUN, fonctionnaire, Thiais (Val-de-Marne).
SALAUN C., cadre administratif, Thiais (Val-de-Marne).
SALAUN Christian, étudiant, Brest.
SALAUN Jean-Pierre, étudiant, Loqueffret.
SALAUN Raymonde, lycéenne, Le Guilvinec.
SALLIOU, étudiant, Rennes.
SOHIER Michel, instituteur public, Sommartin-sous-Hans (Marne).
STEPHAN, monteur électricien, Le Pré St-Gervais (Seine-Saint-Denis).
STEPHAN Claude, étudiant, Brest.
TANNEAU, épicier en gros, Plonevez-du-Faou.
TANNIOU V., étudiant, Rennes.
TILLY Jean-Claude, étudiant, Saint-Mayeux.
TNNAL, étudiant, Rennes.
TONNERRE, étudiant, Lorient.
TOUDIC, étudiant, Rennes.
TOULLEC Geneviève, étudiante, Brest.
TREBERN Henri, lycéen, Quimper.
TROMEUR Jean, étudiant, Brest.
UGUEN Roger, étudiant en Droit, Brest.
VALDES D., étudiant, Nantes (44).
VIGOUROUX André, électricien, Quimper.
WRIGHT, étudiant, Paris.
YAOUANC Gildas, étudiant, Quimper.

Une quatrième liste, parvenue au journal, sera publiée dans notre prochain numéro, ainsi que celles qui doivent nous parvenir d'ici là.

Bar-Tabac « LE PENALTY » 50, rue Duguay-Trouin DOUARNENEZ Chez Vincent BARIOU - Tél. 2-30 Ses résultats sportifs complets

SOUSCRIPTION EXCEPTIONNELLE « POUR LES DETENUS POLITIQUES BRETONS »

Un grand merci à tous ceux, pauvres ou aisés, qui ont répondu à notre appel. L'argent que nous rassemblons est versé soit à des familles dans le besoin (et il y en a !) soit au compte de certains détenus à la Santé pour leur permettre de s'acheter des cigarettes à la cantine ou d'adoucir un peu le régime des prisons, soit aux défenseurs choisis par nos compatriotes emprisonnés.

Quelques bretons ont été libérés mais, le 27 avril, il en restait encore 29 en prison.

De plus, certains, lors de leur libération — provisoire — n'ont pas retrouvé leur travail. Ils sont dans le besoin. Dans certaines familles, les traites arrivent pour les achats qui avaient été faits à crédit, les traites mais pas les salaires !

Plusieurs amis nous ont promis un effort régulier chaque mois : il faut en effet continuer tant qu'il y aura un Breton en prison. Il faut continuer aussi car les frais de défense seront élevés et les détenus ne pourront payer leurs défenseurs. Nous n'avons pas fait appel en vain à la solidarité bretonne face à la répression coloniale. Merci à tous et continuons le combat !

Troisième liste

Anonyme, Pleyben. Aide aux familles	5,00 F
J. Mahé, Quimper. Pour les frais de défense	200,00 F
Y. Fonteneau, Laval. Soutien financier à Mme Le Mée en espérant que beaucoup feront de même	50,00 F
Anonyme, Concarneau. Aide aux détenus	100,00 F
Y. Guerveno, Bothoa. Aide aux détenus	20,00 F
P. H. P., Concarneau. Aide aux détenus	100,00 F
Y. C. V., Rennes. Aide aux détenus	80,00 F
Anonyme, Rennes. Pour Le Mée et Le Blavec	200,00 F
L. L., Branderion. Pour les familles des détenus	100,00 F
Y. B. Piriou, Rennes. Evit skoazellañ familhoù an toulbac'hidi	29,00 F
M. D., Brest Pour Le Mée et Le Blavec	50,00 F
S. Kerval, Paris. Modeste part de l'aide que vous portez aux familles des Bretons en prison	50,00 F
Disanv, Cornouaille. Kentan skodenn vizek evit ar vroadelourien bac'het e Bro-c'hall hag o zieghez	5,00 F
Disanv, Brest. Evit tiegezhoù ar vrogourien toulbac'het	50,00 F
H. C. Quimper. Aide aux familles des détenus politiques bretons	50,00 F
Anonyme, Rennes. Pour la famille Le Mée	50,00 F
J. P. Conan, Bruxelles. Aide aux familles des détenus	20,00 F
Anonyme, Brest. Pour les familles des détenus	15,00 F

J.P.L.B., Le Guilvinec. Pour les familles dans le besoin	500,00 F
Anonyme, Brest. Soutien aux emprisonnés	50,00 F
Un des 4.000 ouvriers exilés à Thionville. Pour les Bretons	16,00 F
J. Renault, Saint-Servan. Pour les familles des Bretons embastillés	30,00 F
Anonyme, Saint-Brieuc. Pour les prisonniers politiques bretons	30,00 F
Anonyme, Cameroun. Pour Le Mée	100,00 F
Anonyme, Cameroun. Pour Le Blavec	100,00 F
X. M., Concarneau. Pour les prisonniers	10,00 F
M. Cattelliot, Rennes. Pour les détenus politiques bretons	100,00 F
R. O., Paris. Pour les patriotes bretons	10,00 F
Disanv, Pleyben. Evit an Itron Le Mée	20,00 F
P. Le Put, Saint-Malo. Aide aux familles Le Mée et Le Blavec	10,00 F
R. Bargain, Quimperlé. Pour les familles des détenus politiques bretons	25,00 F
Anonyme, Paris. Pour les emprisonnés	100,00 F
A.L.B., Brest. Pour la défense des détenus bretons	50,00 F
M. Auvin, Rennes. Aide aux familles des détenus	50,00 F
S. Bazin, Paris. Pour les prisonniers bretons	50,00 F
Anonyme, Rennes. Pour Le Blavec	30,00 F
P. Queinnec, Brest. Pour Le Blavec	100,00 F
P. Queinnec, Brest. Pour Le Mée	100,00 F
L. Cleac'h, Saint-Malo. Aide aux familles dans le besoin	200,00 F
Prunet, Concarneau. Aide aux emprisonnés bretons	50,00 F
Guimar, Paris. Aide aux emprisonnés bretons	50,00 F
Total de la première liste	3.180,00 F
Report des listes précédentes	893,00 F
TOTAL RECUEILLI	4.073,00 F

Les fonds sont à adresser à l'U.D.B. avec la mention que vous voulez voir figurer dans la souscription. Précisez si vous souhaitez garder l'anonymat. (C.C.P. Rennes 2.365.78. Union Démocratique Bretonne. B.P. 713, Rennes).

Vous aimerez ces contes

Le 3^e Recueil de Contes du Vieux Meunier Breton vient de paraître. C'est l'œuvre du Bigouden Divanach, directeur d'école honoraire à Nespallac-Lambézellec, Brest. Ces contes ont été racontés en classe, à Penmarch, à Saint-Jean-Trolimon et au Bergot-Brest, à plus de 5.000 élèves devenus aujourd'hui pères ou mères de famille. C'est un trésor fabuleux qui mérite sa place dans tous les foyers.
En vente chez M. Divanach, Mesgallac, Brest. C.C.P. 627-67 Nantes, 10 F (franco).

— **Saint-Brieuc.** Depuis quelques mois, la chronique du Problème breton de Brest à Nantes a souvent fait état de la **misère de l'enseignement dans les Côtes-du-Nord.** Au C.E.T. féminin de la rue de Brest, les conditions de travail et d'accueil des élèves, des professeurs et du personnel administratif sont lamentables. Par exemple, les élèves doivent aller déjeuner le midi au lycée du Vau-Meno et aller coucher au Lycée Curie. Ceci est en outre un énorme gaspillage d'argent qui révèle parfaitement l'incurie et les contradictions du régime gaulliste. Le lycée technique Curie, qui doit accueillir le C.E.T. féminin, ne pourra être libéré avant deux ou trois ans, selon les indications de la Direction départementale de l'Équipement qui prévoit 26 mois pour la construction du futur lycée technique Chaptal ! Cependant, le ministre de l'Éducation nationale affirme pouvoir construire une faculté en sept mois. Démagogie.

D'autre part, il est urgent d'ouvrir de nouveaux C.E.T. : 1.200 candidats à des CET n'ont pu y être admis à la dernière rentrée scolaire.

— **Les maîtres-auxiliaires occupent plus de 40 % des postes de professeurs dans les C.E.T.** Pour un salaire moindre, les maîtres auxiliaires doivent assurer le même travail

que les professeurs titulaires formés dans les Ecoles Normales. N'ayant reçu aucune formation pédagogique, ils doivent apprendre leur métier seuls et sur le tas. Ils peuvent être révoqués à tout moment, sans préavis de la part de l'administration, et déplacés dans un point quelconque de l'académie à n'importe quel moment de l'année. Lors des conversations de la rue de Grenelle, l'Éducation nationale avait accordé des concours internes pour les maîtres auxiliaires, prévoyant que 50 % des postes budgétaires leur seraient réservés. Ces concours ont eu lieu en novembre et décembre 1968. Or, fin mars 1969, les résultats n'étaient pas encore connus. Devant cette exploitation éhontée, après les journées du 12 février, du 11 et du 13 mars, les **maîtres auxiliaires des C.E.T. de l'académie de Rennes, à l'appel du SNETP-CGT ont organisé une nouvelle journée revendicative le 27 mars** sous la forme d'une motion remise aux différents inspecteurs d'académie et dénonçant l'exploitation signalée plus haut.

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

ILLE-ET-VILAINE

— **Rennes. Le personnel de la SPLI** (Société Parisienne de Lingerie Indémaillable) qui emploie environ 800 personnes, en majorité des femmes, sur la zone industrielle de Rennes-Chantepie, s'est mis en grève le 22 avril. Un projet d'accord avait été déposé au début du mois de février par la CFDT dans toutes les entreprises du vêtement du département. Il comprenait notamment les revendications suivantes : augmentation de 30 centimes sur les horaires réels, salaire garanti horaire à 3,80 F, salaire mensuel garanti à 600 F et application de la prime d'ancienneté à tout le personnel. Ces revendications n'avaient pas obtenu de réponse. Le personnel se plaignait en outre d'une augmentation assez importante des rendements. Réunies pour leur repas à la cantine, les ouvrières se sont mises en grève le 22 avril. Les négociations engagées le 23 avril entre la direction venue de

Fougères et les représentants syndicaux des ouvrières n'ayant pas abouti, la grève se poursuivait. Le mouvement revendicatif gagnait les ouvrières de l'usine de Fougères (450 employées) et celles de Saint-Brice-en-Coglès (380 ouvrières) : à Fougères, 50 % du personnel débrayait tandis qu'à Saint-Brice, le mouvement était plus confus. A la suite de ce mouvement de solidarité, la discussion était menée entre la direction et des délégués des trois usines.

Le travail reprenait partout le 25 avril. L'accord intervenu portait sur les points suivants : une augmentation des salaires horaires réels en trois étapes (11 centimes au 1^{er} avril, 9 au 1^{er} mai et 5 au 1^{er} septembre) ; un salaire horaire réel garanti à 3,40 F à partir du 1^{er} mai et le contrôle des rendements avec réponse de la direction sous 48 heures, en cas de litiges.

— **Fougères :** 13 ouvriers de l'atelier « Tirage-flanc - montage » cessaient le travail, le 25 avril à la manufacture de chaussures J.-B. Martin. Gagnant jusque-là 4,18 F de l'heure, ils réclamaient une garantie de salaires supérieure.

— Les besoins immédiats pour l'Ille-et-Vilaine de l'enseignement primaire (y compris les C.E.G., classes de transition et pratiques) s'élèvent à environ **250 postes d'enseignants**, estime le Syndicat National des Instituteurs.

LOIRE-ATLANTIQUE

— **Donges :** le 18 avril, les ouvriers de l'entreprise Rolland (mécanique générale) se mettaient en grève pour une durée illimitée. Principales revendications : augmentation des salaires et création d'une véritable grille, obtention de primes de vacances et de fin d'année.

— **Saint-Nazaire :**

● En grève depuis le 11 mars, les ouvriers de l'entreprise UNIFER décidaient, le 25 mars, de suspendre leur mouvement en attendant la réunion d'une commission de conciliation.

● Le personnel de l'entreprise Rineau, après quatre semaines de grève, décidait de reprendre le travail, bien qu'il n'ait obtenu satisfaction que partiellement. La direction a accepté de changer la classification de huit ouvriers et d'améliorer les conditions de travail.

● Les syndicats des Chantiers de l'Atlantique et de Babcock appelaient, le 26 mars, les travailleurs à débrayer 45 minutes avant la fermeture. Ils estimaient insuffisantes les propositions patronales : 4 % d'augmentation annuelle et l'étude en septembre de la réduction du temps de travail.

MOR-BIHAN

— **Lorient :**

● Pour assister à une réunion d'information à la Bourse du Travail, les **ouvriers de la métallurgie lorientaise ont débrayé**, le 23 avril de 10 heures à midi. A la suite de cet arrêt de travail, la direction des Chantiers et Ateliers de la Perrière a décidé le lock-out pour le restant de la journée.

Un désaccord existe entre le syndicat patronal de la métallurgie lorientaise et les ouvriers, au sujet de la désignation des indices à partir desquels sont appliqués les taux d'augmentation des salaires : indices « première transformation des métaux » pour les premiers ; indices « mécanique générale » pour les seconds (les employeurs proposant, en fait, un taux intermédiaire). Les syndicats ouvriers demandent en outre la suppression de la catégorie « jeunes ouvriers », ceux-ci devant être, estiment-ils, rémunérés non en fonction de leur âge, mais de leur qualification professionnelle.

● **Un accord de salaires a été réalisé chez les carénieurs :** augmentation de 0,10 F de

l'heure à partir du 1^{er} mars et 0,08 F le 1^{er} septembre. Le personnel a également obtenu une prime de vacances.

— **Le drame des jeunes sans emploi est une inquiétude permanente en Bretagne :** « Beaucoup de nos jeunes, sortant de l'école ou d'apprentissage, ne trouvent pas à s'employer immédiatement. Sans travail, sans indemnité de chômage, sans Sécurité Sociale, leur situation est dramatique pour eux et leur famille. Et pas seulement sur le plan moral et psychologique. Ces enfants ont, dès le départ, le sentiment de n'être pas admis dans la société, d'en être rejetés ». Ces lignes sont extraites d'une déclaration faite au cours de l'assemblée générale annuelle de l'Union départementale des associations familiales du Morbihan.

— **Sept mois après la fermeture des Forges d'Hennebont,** la CFDT chiffre à environ 50 les travailleurs encore au chômage et s'inquiète de l'avenir pour les 120 ouvriers qui suivent les cours de FPA.

Cliché « Peuple Breton »



FINISTÈRE

— **Brest :**

● **Le conflit de la SODEC (Société d'études et de construction en chaudronnerie et tôlerie) commencé mi-février, a pris fin le 9 avril.** Au début, il avait donné lieu à des débrayages quotidiens de 2 heures et à des refus d'effectuer des heures supplémentaires. Depuis le 24 mars, la grève était totale. Un accord a été réalisé entre les représentants du personnel CGT et la direction, assurant à tous les travailleurs embauchés sur place la parité des salaires avec les AFO et une prime de qualification. Pour les ouvriers en déplacement, ont été acceptés la revalorisation de 0,15 F du taux horaire à compter du 1^{er} mars et l'examen de l'ensemble des problèmes des salaires le 15 avril par la direction générale de Paris. Diverses primes ont également été obtenues (primes de travaux sales, de soudure et de découpage, de travaux insalubres...). Mais certains points sont restés en suspens.

● **Répression antisyndicale à la C.S.F.** Les travailleurs de la CSF ont débrayé massivement le 25 mars à 17 heures pour protester contre les sanctions infligées aux deux délégués syndicaux CFDT. A l'appel de la section syndicale du 10 mars, les deux délégués avaient informé le personnel des résultats de la réunion de Tilsitt entre le gouvernement, le patronat et les organisations syndicales. Le vendredi 21 mars, ils étaient appelés séparément chez le chef du personnel qui leur notifiait un avertissement écrit, figurant au dossier, pour avoir provoqué et tenu des réunions sur le lieu du travail.

L'usine de la Thomson-CSF de Brest est étroitement tenue en laisse par la direction parisienne du groupe. Celle-ci a imposé des structures rigides qui ne laissent aucune autonomie aux services et aux différentes usines. Cette étroite dépendance prive l'usine de Brest de toute initiative : **elle est restée un corps totalement étranger à la Bretagne**, disent les militants CFDT. Ce système favorise l'irresponsabilité, le cloisonnement des services et, finalement, le mauvais fonctionnement de l'usine. Les travailleurs sont évidemment tenus à l'écart des informations

concernant la marche de leur usine. L'usine de Brest est parmi les plus délaissées du groupe. Elle est mal lotie en cadres et on lui réserve la fabrication de seconde catégorie. Comme Citroën à Rennes, Michelin à Vannes, la CSF illustre parfaitement la situation coloniale réservée à la Bretagne.

● **Aux Etablissements Meunier,** au cours d'une séance du Comité d'entreprise, la direction a informé les délégués qu'elle allait procéder au **licenciement de 22 ouvriers.** Un arrêt de travail avait lieu le 31 mars pour protester contre les mesures prises par la direction.

● **Les étudiants de l'I.U.T. de Brest** se sont associés au mot d'ordre national de grève dans les I.U.T. le 21 avril. Les diplômés universitaires de technologie, après des études courtes, doivent entrer immédiatement sur le marché du travail. « Bien que beaucoup d'étudiants aient été attirés par des études courtes (n'ayant pas les moyens matériels et financiers d'envisager à priori des études plus longues sans garanties) il est absolument inconcevable et inadmissible que les 30 à 40 % qui souhaitent continuer à étudier se voient refuser de le faire » a déclaré l'Association des étudiants en technologie. Ceux-ci demandent des bourses pour les étudiants des I.U.T.

— **A l'île Longue,** sur le chantier de la base de sous-marins nucléaires, près d'un millier de travailleurs ont fait grève du mardi 3 au vendredi 5 avril, à la suite de l'échec, le lundi 2 avril, des négociations à la réunion de la Commission paritaire : des revendications avaient été déposées depuis plusieurs semaines auprès de l'Union syndicale patronale des Travaux publics par les syndicats ouvriers.

Finalement, un accord est intervenu sur les bases suivantes :

— augmentation générale des salaires de base de 2 % à partir du 1^{er} avril.

— majoration de 2 % de la prime de rendement pour le mois de mars.

— majoration de 15 % des primes de rendement minimum garanti existant d'après les accords antérieurs au 31 mars 1969.

— **Quimper.** A partir du 26 mars au soir, les employés des PTT du centre de tri de Quimper déclenchaient une grève de 48 heures, pour protester contre le manque d'effectifs titulaires dans leur service. Une utilisation trop importante d'auxiliaires ne donne pas un rendement identique à celui du personnel titulaire, alors que la mise en place de la réforme du courrier à deux vitesses a créé un travail supplémentaire.

— **La crise de l'emploi à Moëlan-sur-Mer.** Le 15 février, Moëlan-sur-Mer comptait 126 chômeurs (voir le Problème breton de Brest à Nantes, n° 64). 36 d'entre eux ont été recasés. 74 chômeurs attendent encore du travail. Parmi ceux-ci, on dénombre 28 manœuvres, 18 ouvriers et ouvrières d'usine, 5 chauffeurs routiers, 11 marins-pêcheurs et 6 marins de commerce.

Paol Quéinnec

Hommes
liges

des talus en tranches

Préface de

G. Le Scouëzec.

suivi de Vent de Harlem

Une grande voix révolutionnaire revendique, accuse, attaque. Avec la plus intense émotion Paol Quéinnec donne la parole au peuple breton. Un cri de colère et d'espérance. G. Le Scouëzec montre comment, à partir de la situation coloniale faite à son pays, un poète peut donner voix à un « peuple muet » et comment, à le lire, quelque chose change en nous.

7,50 F.

En librairie ou envoi franco sur simple versement de 7,50 F. au C.C.P. de l'éditeur (ou par tout autre moyen de votre choix) : EDITIONS P.J. OSWALD — 14 - Honfleur — C.C.P. Rouen 2.201 05 V



BAR BRESTOIS

1, place Sainte-Anne - RENNES

Le rendez-vous des Finistériens

Ouvert jusqu'à 1 h. du matin

CHOUCHEN - TÉLÉVISION - LECTURE

Imprimerie Commerciale. Rennes



Directeur de la publication : J.-Y. Veillard
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41.387
Tirage : 5.000 — Dépôt légal 2^e trimestre

PEINTURE - VITRERIE
PAPIERS PEINTS

Décor - Revêtements

HENRI LE LANN

44, rue de l'Eglise, 44

BREST-RECOUVRANCE

Tél. 44-81-38

TOUTES MOQUETTES ET PLASTIQUES